

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

90^e ANNÉE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2019 N° 3



VERS LES PRISONS DU REICH

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Jacques Goujat nous a quittés 4

Le Service National Universel 5

DOSSIER 8

Vers les prisons du Reich,
Trèves (Allemagne)

HISTOIRE 16

Herbeumont, 23 août 1914 :
une tombe de guerre française
en terre belge 16

Branle-bas au camp du Nador.
Bizerte - 19 juillet 1961 20

La Baraka 24

85^e CONGRÈS 25

À l'honneur. M. Henri Schwindt 32

MÉMOIRE 33

Hommage aux combattants
Hmongs, Morts pour la France

BD 35

LA GRANDE-GARENNE 36

LES GROUPEMENTS 42

LECTURE 50

Lu pour vous 50

RECHERCHE 51



1^{re} page de couverture :
Représentation d'une prison. Montage
photographique avec une sculpture de
prisonnier du château de Mont Orgueil (Île
de Jersey).
Montage Laurent Mouche.

4^e page de couverture :
Cérémonie sur le parvis du Centre de
congrès de Caen.
© M. Desdoits

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens Combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : Henri Lacaille
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :
La Grande-Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet, 13011
Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour
responsable de la perte ou de la destruction des
documents qui lui auraient été spontanément
confiés

Préparation du futur

Je viens aujourd'hui faire le point sur certaines questions concernant le bien-être de la Fédération, qui est, vous le pensez bien, le cœur de mes préoccupations. Les plus importantes, qui sont aussi les vôtres sont : le sort de la Grande-Garenne et notre position dans la future Française des Jeux (FdJ).

D'abord la Grande-Garenne : nous avons effectué un certain nombre de démarches, d'évaluation de la valeur de cette propriété, de sa rentabilité. Des approches ont été faites vers l'IGESA et n'ont pas débouché. En voici le résultat synthétisé : Ce domaine n'est pas à vendre aujourd'hui. La rentabilité d'une vente n'est pas possible dans les conditions actuelles du marché et n'est donc pas à l'ordre du jour. Nous nous efforcerons de faire fonctionner au mieux notre système actuel (sous-traitance EUREST), en faisant appel à un éventail plus large de clientèle, sans tomber dans le commercial généralisé, comme cela a été le cas avec l'ancien directeur. En somme, le contrat avec notre gestionnaire actuel va être réétudié et prorogé de trois ans (renouvelables) à partir du 1^{er} janvier 2020.

S'agissant de la FdJ, nous sommes convenus, sous l'œil attentif de l'APE/Bercy, de resserrer nos liens, d'une part avec les Gueules Cassées, de l'autre avec notre SEP (Société en Participation) où nous avons rencontré l'Union Fédérale (UF) et les Mutilés des Yeux (AMGYO) pour renouveler nos anciens accords et peut-être racheter ensemble des actions FdJ, lors de leur vente, pour faire un groupe à hauteur de 5 %, qui assurerait notre présence au futur conseil d'administration. L'avenir n'est peut-être pas rose mais nous nous en occupons, afin d'y maintenir notre situation.

Notre assemblée générale de Caen, une première fois dans notre histoire moderne, s'est déroulée de façon exemplaire. L'absence de hautes autorités, que l'on peut déplorer, nous a permis une réunion de travail constructive avec vous tous, dans le genre de ce qui se faisait autrefois au « séminaire des présidents ». La réussite de cette opération nous invite à la réitérer au prochain congrès.

Henri LACAILLE
Président fédéral

Un regrettable incident s'est produit à Versailles, le 28 juin, date du centenaire de la signature du Traité de Versailles. La direction du château avait prévu de commémorer cet événement en honorant ses mécènes. La présidence d'honneur était dévolue à Mme Macron.

Hélas, certains fonctionnaires proches des anciens combattants ont inventé une cérémonie pseudo-militaire en convoquant les porte-drapeaux habituels de l'Étoile. Bricolé, l'accueil des personnalités a été totalement occulté, incompris et désordonné.

Les porte-drapeaux ainsi humiliés se sont plaints à leurs autorités dont la FNAM – qui avait déconseillé cette mascarade : qu'ils acceptent ici les excuses du président de la FNAM, qui regrette de ne pas s'être assez méfié de ces amateurs, qui ont piétiné la dignité de nos camarades. Il s'engage à organiser une réception à Paris, à laquelle ils seront conviés et convenablement honorés.

Notre compagnon et ami, Jacques Goujat, nous a quittés

© Pierre-Yves Duval

Né en 1935 à Puteaux (Hauts-de-Seine), Jacques Goujat a débuté sa carrière dans les assurances. En 1957-1958, il sert en Algérie et au Maroc. Dès les années 60, il s'implique dans le milieu associatif. En 1976, il intègre le Conseil d'administration de l'ONACVG, avant d'en devenir le 1^{er} vice-président.

De 1982 à 1997, il est secrétaire général de la Fédération d'anciens combattants et de prisonniers de guerre, avant d'en devenir son président en 1997 ainsi que de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), confédération membre de la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC) dont il devient également président. Il fut également président de la Caisse autonome de retraite mutualiste des anciens combattants et victimes de guerre (CARAC) de 1992 à 2012.

Ancien membre du Conseil économique et social, il fut administrateur de l'Institution nationale des Invalides et président de la Commission nationale de la carte jusqu'en 2015.

Il était commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier de l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire, décoré de la Croix de la Valeur militaire, de la Croix du combattant, et titulaire de la médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord (Algérie-Maroc), et de la médaille d'Afrique du Nord.

Jacques Goujat s'est éteint à l'âge de 83 ans. Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 24 mai 2019 à la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

La FNAM renouvelle ses condoléances à sa famille et à ses proches.



Le Service National Universel

I - Historique du service national universel (SNU)

Quelques semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, le candidat *En Marche*, Emmanuel Macron, s'adresse devant des parlementaires, officiers généraux, élus et partisans sur la politique de défense qu'il souhaite insuffler une fois élu. Au cœur de son discours du 18 mars 2017, le « lien armée-nation » tient une place prépondérante. La jeunesse devra jouer un rôle en faisant « l'expérience de la vie militaire et être un acteur à part entière de l'esprit de défense ».

« Ce service national universel, encadré par les armées et la gendarmerie nationale, s'adressera aux jeunes femmes et hommes aptes de toute une classe d'âge – soit environ 800 000 par an. [...] Chaque Français [...] fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine, durant un mois. »

Vingt ans après la loi du 28 octobre 1997 suspendant la conscription, le huitième président de la V^e République semble renouer avec l'esprit de la loi Jourdan-Delbrel qui institue, en 1798, la conscription obligatoire et universelle : « Tout Français est soldat et se doit à la défense de sa patrie ».

Dans un contexte post-attentats, la question d'un retour du service militaire obligatoire refait surface. Plus qu'une image d'Épinal, ce dernier demeure, nonobstant sa suspension, « une institution de la République au même titre que l'École » (Charles Pasqua). Fer de lance de sa campagne, le président de la République a renouvelé lors de ses vœux aux armées, comme aux bureaux des assemblées, corps constitués, aux forces vives de la nation, les 19 et 30 janvier 2018,

son désir de voir le service national se former.

Entre-temps, depuis le 12 septembre 2017, une mission d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale s'est constituée pour travailler sur le SNU. En outre, de nombreux rapports ont été publiés (citons ceux du général de corps d'armée Daniel Menaouine, directeur de la DSNJ - Direction du service national et de la jeunesse). Ils dessinent la politique et la mise en œuvre du projet.

La mise en place d'un service national universel a résonné dans les médias comme un renouveau inédit. Or, depuis la loi de 1997, l'article L111-1 du code du service national fait mention d'un SNU toujours appliqué : « Les citoyens concourent à la défense et à la cohésion de la Nation. Ce devoir s'exerce notamment par l'accomplissement du service national universel ». Si l'idée de renforcer le service national sur une durée plus longue



Actualités



Ravitaillement d'un *Mirage 2000* par un KC-135, Afghanistan 2007.

que la JDC (journée défense et citoyenneté) est intéressante pour encourager et valoriser la jeunesse qui s'investit dans des causes nobles (associations, ONG, garde nationale, préparation militaire,...), il va de soi que le SNU, comme l'évoque la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, ne peut pas revêtir une dimension 100 % militaire et il ne peut pas revenir à la conscription de naguère.

Face aux technologies très poussées des forces conventionnelles qui demandent impérativement une professionnalisation des armées, l'idée de faire des jeunes un moment de leur vie des « bidasses » semble désuète. L'enjeu de la défense nationale est autre : il doit contribuer à la cohésion nationale par l'investissement et la contribution de chacun. Fabriquer du citoyen plutôt que du soldat.

Dans un tel cadre, la DSNJ comptabilise un vivier de 10 000 personnes pour intervenir sur les différents CSN (Centres du Service National). Alors que la France n'a jamais été autant en OPEX, il paraît difficile de détacher (en nombre) des militaires pour encadrer pendant quelques semaines 800 000 jeunes. Selon la DSNJ, il faudrait mobiliser entre 160 000 et 200 000 personnels pour assurer un encadrement de qualité. La DSNJ met en garde les autorités sur le fait que depuis la suspension de la conscription les armées jouissent d'une forte popularité auprès des Français, y compris chez les jeunes. Imposer un retour aux rangers-treillis risquerait très fortement de ternir l'image de l'institution militaire si durement acquise au fil des années.

II - Avancée des travaux autour du SNU.

Esprit général et organisation

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinerait en quatre phases successives, dont deux phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans.

Phase 0 : Phase préalable d'information et de préparation qui permettra d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduirait par l'organisation d'une journée d'information.

Phase 1 : Séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^e, serait aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences).

Phase 2 : Mission d'intérêt général, obligatoire, qui s'inscrirait dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours.

Phase 3 : Phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuierait principalement sur les dispositifs existants de volontariat.

Format général et autorités

Les préfets de département et les recteurs d'académie présideront un comité de direction (CODIR) chargé de définir les orientations du projet territorial. Ils assumeront la responsabilité politique du dispositif à l'échelle du département, assureront le lien avec les collectivités territoriales, valideront les principales orientations et coordonneront l'action du chef de projet et du comité de pilotage.

Les centres d'hébergement seront placés sous la direction d'équipes, composées de profils issus des différents champs d'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU. Ces fonctions pourraient être assumées par des fonctionnaires, civils ou militaires, détachés des services de l'État ou des collectivités locales volontaires ou confiées à des personnalités qualifiées :

- Un directeur de centre, nommé par arrêté du ministre chargé de la Jeunesse, sur proposition conjointe du préfet de département et du directeur académique ;
- Un adjoint, conseiller éducatif, chargé des activités, justifiant d'une expérience préalable comme directeur d'une structure d'accueil de mineurs ou comme personnel de direction de l'éducation nationale ;
- Un adjoint, conseiller d'encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres, justifiant d'une expérience d'encadrement dans les armées ou dans un établissement éducatif des armées ;
- Un adjoint, gestionnaire, en charge des aspects logistiques et financiers.

La cohorte sera divisée en maximum 10 « maisonnées » de filles et 10 maisonnées de garçons, chacune composée d'une dizaine de personnes et d'un tuteur du même sexe (recruté pour sa qualité reconnue d'encadrant auprès du monde de la jeunesse et de l'éducation). Les maisonnées seront regroupées par cinq au sein d'une « compagnie ». Mixtes ou non en fonction de

la configuration des lieux. Les compagnies seront rassemblées en deux « bordées », mixtes et permettant d'organiser des activités de grande échelle.

Contenus du séjour de cohésion

Les activités suivies par les jeunes pendant les 12 jours du séjour de cohésion seront divisées en deux blocs principaux :

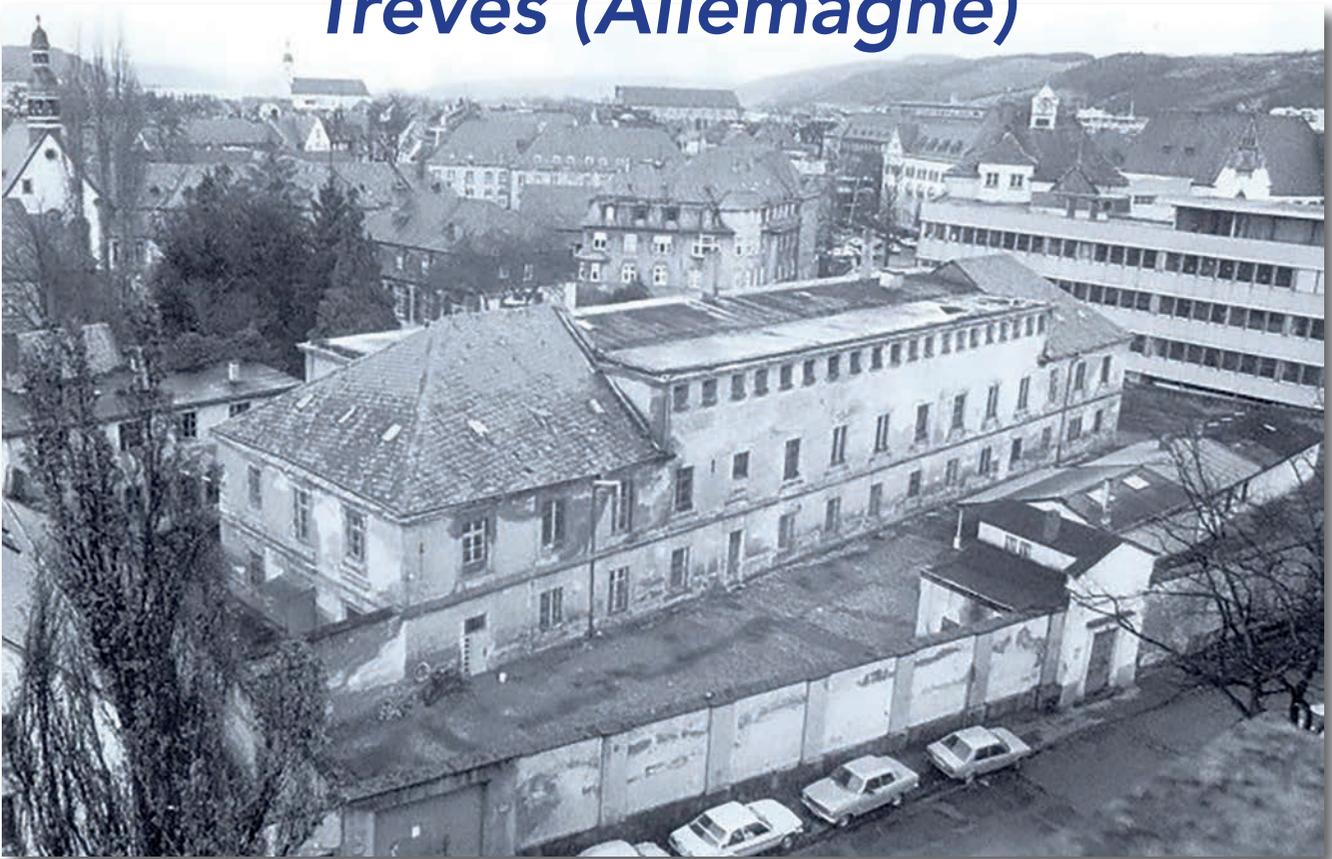
- Un bloc bilans personnels :
 - Bilan santé,
 - Tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française,
 - Bilan de compétences.
- Un socle commun de modules collectifs de formation en sept composantes :
 - Défense, sécurité et résilience nationales,
 - Développement durable et transition écologique,
 - Citoyenneté et institutions nationales et européennes,
 - Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits,
 - Activités sportives et de cohésion,
 - Culture et patrimoine,
 - Sensibilisation à l'engagement et préparation des phases 2 et 3.

Des modules complémentaires qui s'appuieront sur les spécificités du territoire et tiendront compte de la nécessité d'une prise en charge spécifique pour certains jeunes pourront être proposés. ■

Cyril Carnevilliers
Conseiller à l'enseignement et
à la jeunesse de la FNAM



Vers les prisons du Reich, Trèves (Allemagne)



La prison de Trèves vue depuis la cathédrale.

Si en temps de paix, la prison est le lieu d'enfermement de ceux qui ont brisé l'ordre social en s'opposant à la loi, elle devient un lieu de noblesse pour ceux qui y sont passés parce qu'ils ont refusé l'occupation, l'oppression et la barbarie nazie.

Cette évocation est un bien modeste hommage que nous devons rendre à tous ceux qui ont choisi de dire « Non », bien souvent au prix de leur vie.

Cet hommage prend aussi un sens particulier dans le cadre de la mémoire partagée, pour nous, membres de la Fédération André-Maginot et de son GR 145, qui demeurons, pour certains, à Trèves où nous la représentons.

Lors de la petite cérémonie à laquelle nous participions en 2012 devant l'ancienne

prison et qui est évoquée en conclusion de cet article, le maire de la ville à l'époque, Klaus Jensen, disait :

« Cultiver le souvenir des victimes du nazisme est un devoir à double objectif ; garder la mémoire des êtres arrachés à la vie par la barbarie politique et, conscient de ce savoir et construire un avenir respectueux de l'humanité ».

La prison de Trèves est construite depuis 1832 et 1833 dans la Windstrasse, à proximité de la cathédrale. En 1933, elle voit les premiers prisonniers politiques

allemands, hostiles au national-socialisme, y être incarcérés. Des juifs de Trèves y sont également internés dans le cadre de la loi sur les suspects, comme lors de la journée du 10 novembre 1938 durant laquelle plus d'une centaine d'entre eux sont arrêtés au cours d'une rafle. Ils seront les premiers à être « évacués » vers les camps.

Coïncidence de l'histoire ou pas, un jeune élève, arrivé à Trèves en 1923, précédant ses parents, dont le père vient d'être nommé professeur dans un collège de la ville, demeure non loin de là ; il se nomme Klaus Barbie.

À partir de mai 1940, Trèves devient une véritable « station » pour les prisonniers politiques arrêtés par la Gestapo au Luxembourg, en Belgique et en France, avant leur transfert vers un camp ou une autre prison. Durant le conflit, près de 25 000 prisonniers et combattants de la Résistance, en provenance des pays voisins occupés, vont y passer en transit avant d'être dirigés sur d'autres destinations.

Le voyage et l'arrivée à la prison

Il est difficile d'établir à ce jour une liste complète et nominative des prisonniers français qui y ont été détenus car beaucoup d'archives ont été détruites. Certains y sont restés un jour, peut-être deux, d'autres plus longtemps. Un registre d'écrou incomplet de cette prison, retrouvé après-guerre, a permis de publier une liste partielle de noms dans le journal *La Chaîne*, à l'initiative d'un rescapé, l'abbé de La Martinière. Croisée et complétée avec d'autres sources, il semblerait, sous toutes réserves, que le premier Français à y être incarcéré, serait André Baud'huin, le 3 septembre 1940.

Bien d'autres vont lui succéder, mais c'est à partir de 1942 et jusqu'au 9 septembre 1943,



que 37 transports de déportés partiront de France vers la prison de Trèves et/ou le camp d'Hinzert. Ceci représente 1 139 hommes et 90 femmes ; 670 pour 1942 et 549 pour 1943.

En effet, depuis décembre 1941, a été promulgué le décret *Nacht und Nebel* (NN). Il s'agit d'un ensemble de directives, rédigées par Hitler lui-même, destinées à réprimer toute action contre la force d'occupation allemande. Il induit la déportation secrète en Allemagne et l'internement dans l'attente d'un jugement par une juridiction d'exception, le « tribunal du peuple ». Sa sentence est généralement la peine de mort, appliquée sans attendre. Au mieux, si on peut utiliser ce mot, une condamnation à mourir d'épuisement par le travail ou suite à de mauvais traitements dans un camp, et ce, sous le sigle NN. En fait, une condamnation à disparaître à court terme dans « la nuit et le brouillard ».

Un des premiers départs de déportés NN a lieu le 1^{er} mai 1942. Il est constitué d'un

1. *Nacht und Nebel* (NN) : Nuit et brouillard est le nom de code des « directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés ». Il s'agit de l'application d'un décret du 7 décembre 1941, signé par le maréchal Keitel et ordonnant la déportation de tous les ennemis ou opposants du Troisième Reich.

Dossier

groupe de 16 hommes et 15 femmes qui sont emmenés en camions de la caserne Chambièrre à Metz à la gare, à destination de Trèves. Ce groupe comprend essentiellement les membres d'une filière d'évasion de prisonniers de guerre ayant son centre à Joeuf (Meurthe-et-Moselle). Les hommes partiront de Trèves vers Hinzert le 8 août et les femmes le 24 septembre pour Cologne.

Par la suite, les convois sont formés en gare de Paris-Est avec des détenus venant des prisons de Fresnes, la Santé ou le Cherche-Midi, ou en gare de Metz. Ils voyagent, hommes et femmes séparément, dans des voitures de voyageurs dont les compartiments de troisième classe, aménagés en cellules, ont été transformés au niveau des fenêtres pour éviter toute tentative d'évasion. Un garde SS ou de la *Wehrmacht* arpente le couloir et assure la surveillance.

Écoutons René Chavanne qui est dans l'un de ces trains, début 1944 :

« La sentinelle allemande, un bon vieux pépère, avait son casse-croûte bien emballé dans une serviette blanche, le tout placé

dans sa mulette avec un thermos de café. Probablement était-ce un vieux de la territoriale qui passait la plupart de ses nuits dans son foyer. Chaque fois qu'il ouvrait son thermos de café, cela sentait si bon ! »

Pour certains, il n'y a pas d'arrêt à Trèves et le train continuera vers Hinzert jusqu'à la petite gare de Reinsfeld où les prisonniers, une fois débarqués, seront pris en charge par d'autres SS venus les chercher et qui les escorteront le long d'une petite route de sept kilomètres, bordée d'une forêt sombre de sapins, menant au camp. Pour eux, leur destin est déjà fixé. Beaucoup ne reviendront pas.



Pancarte Hinzert retrouvée après guerre.

D'autres trains s'arrêtent en gare de Trèves et tous les déportés en descendent. La gare de Trier Ost (Est) à l'époque permettait, par sa situation très proche du centre-ville, d'acheminer les prisonniers soit par derrière vers le *Stalag XII-D* dominant la ville, soit par devant vers la prison, en rang par cinq, hommes et femmes séparés, sous la surveillance des *Schupo*².

Parfois, seules les femmes descendent du train et y sont conduites directement. Elles y passent peu de temps avant d'être transférées vers d'autres prisons du Reich tandis que les hommes, restés dans le convoi, repartent vers le camp d'Hinzert.

Tous, qu'ils doivent rester à Trèves ou en repartir (parfois pour y revenir ultérieurement), sont immatriculés. Certains vont y rester de quelques heures à quelques jours avant d'être dirigés au final sur Hinzert ou d'autres prisons du Reich après ou avant jugement par le tribunal du peuple.

Hervé d'Achon arrive à Trèves le 1^{er} février 1942. Il dit :

« Quand le train s'arrêta définitivement au matin, c'était dans une gare importante dont



Un groupe d'officiers SS sur le site de construction du camp d'Hinzert vers 1940-1941.

2. Shupo : La Schutzpolizei, littéralement police de protection.

les panneaux annonçaient Trier Ost. Notre convoi fut formé à la descente du train, en rangs serrés et encadrés par des *Schupo*. L'entrée dans la prison m'étonna : c'était bien l'austérité dans l'architecture et dans les relations entre gardiens et détenus, mais cela tenait à mes yeux, surtout pour l'aspect intérieur, du couvent plutôt que de la prison, avec des planchers encaustiqués, des murs blancs où régnait le plein cintre, et une gravité presque solennelle dans le fonctionnement et les ordres. »

Écoutons également à nouveau René Chavanne :

« Quand nous descendîmes de la gare de Trèves, il faisait complètement jour. Tout était propre et beau. Un marchand de glaces était installé devant la gare, les pieds dans la neige. Il vendait des glaces à des jeunes gens qui semblaient se délecter. Ces jeunes gens étaient bien habillés et propres ; le moins que je puisse dire, c'est qu'en voyant tout cela, on avait l'impression que la guerre pouvait durer dix ans. On sentait qu'on était dans un pays de vainqueurs, loin de la guerre. »

Sur l'arrivée à Trèves, cette fois, c'est André Chauvenet, ancien résistant, qui témoigne. C'est un NN, il a voyagé dans un wagon cellulaire venant de Wengerohr et son statut imposait une séparation d'avec ses amis.

Il raconte :

« À notre arrivée à la prison de Trèves, on nous rappela que nous devions toujours être isolés. En poussant des cris, en s'agitant et en manifestant beaucoup d'inquiétude, on nous sépara les uns des autres dans le couloir et on nous empêcha de communiquer entre nous. Puis l'habituelle cérémonie d'immatriculation, on nous conduisit, toujours soigneusement séparés, chacun dans sa cellule. »



Vue depuis la cellule de Trèves - Mémorial de Caen - Abbé Jean Daligault.

Les conditions de détention

La capacité de cette prison n'est pas connue, mais dans certaines cellules, il y a eu jusqu'à 20 personnes enfermées.

Le 1^{er} juin 1943, il y a 119 places disponibles pour les hommes et 21 pour les femmes. Plusieurs nationalités y sont représentées : belge, néerlandaise, française, luxembourgeoise, américaine, russe, polonaise, yougoslave ou encore tchèque.

Hervé d'Achon continue :

« Le petit déjeuner se déroulait ainsi : un cortège comprenant un gardien et deux serviteurs en tablier blanc se présentait devant la porte de la cellule et nous défilions, un à un, pour recevoir d'un le café, c'est-à-dire un jus de "je ne sais pas quoi", et de l'autre tenant un plateau de tartines de pain avec une face margarinée empilées. Il assurait la distribution de la ration au moyen d'une sorte de pelle à gâteau. »

Dossier

Un aumônier catholique, l'abbé Jonas est autorisé à entrer dans la prison. Il peut donner la communion à celles et ceux qui le souhaitent, et va jusqu'à entendre en confession les condamnés à mort avant leur départ. Cela, il le doit au gardien chef de la prison qui s'oppose au règlement de la Gestapo qui interdit toute visite à partir de 1943. À partir de cette date, la messe sera dite clandestinement dans les cellules.

En janvier 1946, il témoigne :

« La Gestapo pénétrait souvent dans la prison. Elle venait y faire des interrogatoires, mais tout a été fait par l'administration de l'établissement pour que ses membres ne passent pas la porte des cellules. Le gardien chef Nick a même fait aménager une salle spéciale, au rez-de-chaussée. À gauche de l'entrée, afin d'éviter à la Gestapo de monter dans les étages. Elle emmenait les prisonniers dans leurs bureaux en ville pour les interroger et les martyriser. »

Il sera tenu compte de cette attitude humanitaire lors de son procès par les autorités françaises d'occupation.

Les prisonniers

Dans la prison, les détenus sont classés par catégorie, hommes et femmes confondus.

Les *NN* : *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard).

Les *Schutzhaft* : Détention préventive en attente de jugement.

Les *Untersuchungshaft* (UH) : Détention provisoire. Les détenus français arrivés le 1^{er} mai 1942 sont inscrits comme UH dans le livre d'écrou. Ils furent transférés le 8 août 1942 au *SS-Sonderlager* d'Hinzert.

Les *Durchgangshaft* : en transit ou transfert d'un établissement à un autre.

Tous sont là en attente de passer devant le tribunal du peuple (*Volksgerichtshof*), qui a été promulgué en 1934 et qui a son siège à

Berlin. Il se compose de chambres ou sénats parmi lesquels la 2^e, qui est une chambre itinérante et qui vient s'installer à Trèves dans l'espoir d'éviter les bombardements. À ce moment-là, on ne s'attendait pas à la destruction de la ville.

Sur une photographie prise en juin 1939 au pied de la Porta Nigra, monument emblématique de Trèves, apparaît le procureur Roland Freisler, juge du troisième Reich, responsable de milliers de condamnations à mort. On peut penser, qu'il était venu là pour vérifier le bon fonctionnement de cet organe répressif mis en place par le parti nazi. Il prononce en majorité des condamnations à mort et des peines de travaux forcés (*Zurhaus*). Il existe également des *Sondergerichte*, tribunaux réservés à des peines moins importantes.



Juin 1939, le procureur Roland Freisler (2^e en partant de la gauche) à Trèves.

C'est encore André Chauvenet, *NN*, venu à Trèves pour y être jugé avec ses compagnons, qui témoigne dans le détail de cette sombre journée :

« Ce jour-là, vers huit heures du matin, nous fûmes conduits au tribunal en voiture cellulaire. Arrivés à destination, on nous fit entrer dans une petite salle d'attente où, gardés par des *Schupo*, nous devons attendre de comparaître. Une porte donnait sur la salle d'audience, mais nous

n'entendions rien de ce qui se passait derrière elle.
(...) Avant de pénétrer dans la salle d'audience, nous avons vu passer à diverses reprises trois avocats allemands chargés de nous défendre. Un seul, le mien, qui défendait d'autres prévenus avait, la veille, à la prison, pris contact avec deux ou trois de ses clients, dont moi. »

Le groupe de onze résistants est réparti sur les bancs de la petite salle d'audience, pas loin d'un interprète. Il décrit la salle :

« Sur le mur du fond, il y avait un grand Christ très blanc sur une croix noire. À sa gauche, un portrait en pied de Hindenburg, solennel, stupide et figé. À sa droite en pied aussi, Hitler au visage révolté, aux yeux exorbités, portrait de la fureur sauvage incontrôlée et pathologique.

Une porte s'ouvre et la cour fait son entrée, les acteurs allemands levant le bras et criant *Heil Hitler !* Les choses vont aller très vite, aussi bien les interrogatoires que les plaidoiries des avocats.

Pendant que le tribunal délibère, les onze prévenus sont calmes et sans illusion sur leur peine.



Le tribunal du peuple à Trèves.

« Puis le tribunal rentre et le président lit rapidement le texte du jugement condamnant huit d'entre nous à être décapités, un à cinq ans de travaux forcés et moi à trois ans de prison, tous deux avec le même motif de ne pas : avoir dénoncé une organisation anti-allemande dont nous connaissions l'existence. »

Menottés dans le dos, les condamnés à mort sont ramenés à la prison après avoir pu se parler une dernière fois. Une foule d'enfants entoure le fourgon cellulaire en riant et criant.

André Chauvenet est le premier à sortir de la voiture et à être très vite ramené dans sa cellule. Il ne reverra plus ses amis...

Pour les condamnés à mort à Trèves, les exécutions ont lieu généralement à la prison de Cologne dans la prison *Klingelpütz*, généralement par décapitation et parfois à la hache.

À titre d'exemple les peines de mort suivantes ont été prononcées à Trèves : trois le 19 mars 1943, trois le 20 mars 1943, sept le 27 mai



© Annéke Wolf

La prison transformée en musée de la cathédrale, située en face.

Dossier

© Meulenwald

1943, neuf (plus sept peines moindres) le 28 mai 1943.

Selon de prudentes estimations, il y aurait eu à Trèves, 200 condamnations à mort prononcées par le tribunal du peuple. L'abbé Jonas, qui est l'aumônier de la prison, évalue à une centaine le nombre de condamnés à mort qu'il a pu entendre en confession avant leur départ.

Des exécutions sommaires, dont on ne connaît pas le nombre, ont aussi eu lieu au Grüneberg, colline qui domine la ville ; les fusillés ont été enterrés sur place. Ce lieu avait déjà été utilisé par les SS dès 1940 pour y exécuter des déserteurs. Malheureusement, aucun travail de mémoire approfondi n'a été fait sur ce lieu de martyre.

On pense que Georgette Ferrari a fait partie de ces victimes.

Arrêtée le 7 février 1943 par les services du commissariat de police d'Ivry-sur-Seine, à la suite d'une dénonciation, elle est mise à la disposition de la *Feldgendarmerie* car un revolver a été trouvé à son domicile au cours d'une perquisition. Incarcérée à la prison de Fresnes, elle est transférée à Trèves le 19 mars 1943 de la gare de l'Est.



Le mémorial et centre de documentation d'Hinzert.

Elle sera exécutée à Trèves peu de temps après son arrivée et il y a tout lieu de penser que cela se soit passé sur le Grüneberg, mais ce n'est qu'une supposition à ce jour.

L'aumônier catholique de la prison, le père Jonas, signale dans son témoignage des actes de décès également dressés dans la prison. Les archives diocésaines catholiques mentionnent, elles, un chiffre total de plus de 200 décès de femmes condamnées.

D'après des recherches minutieuses, le nombre de détenus transférés à partir de Trèves vers des camps de concentration s'élève à : 36 à Auschwitz, 4 à Neuengamme, 14 à Buchenwald, 75 à Natzweiler, 204 à Dachau, 82 à Ravensbrück, 7 à Flossenbürg, 66 à Sachsenhausen et 71 à Mauthausen.

Libération

Les bombes alliées pleuvent sur Trèves. La gare est endommagée puis complètement détruite le 20 septembre 1944. D'après la liste reconstituée et certainement incomplète, il semblerait qu'un des derniers prisonniers français à avoir été incarcéré le 29 mars 1944 soit



Vue de l'ancienne prison de Trèves, transformée en musée.

Maurice Ripoché, qui venait de la gare Paris-Est. Il est mort à la prison de Cologne le 20 juillet de la même année.

Début décembre 1944, la prison est évacuée et les détenus sont envoyés à Francfort, Reinsbach ou vers d'autres destinations inconnues. La prison ne sera pas atteinte par les bombes, qui détruiront en partie le quartier avoisinant.

Libérée le 3 mars 1945 par les Alliés, qui l'utiliseront par la suite, la prison de Trèves sert de maison d'arrêt jusqu'en 1977, remplacée à son tour par un établissement pénitentiaire plus moderne. Transformée, elle devient Musée du Palais Épiscopal en juin 1987.

C'est devant l'ancienne prison, qu'au matin du 18 novembre 2012, peu avant de se rendre à la cérémonie du *Volkstrauertag* (Journée du Souvenir), des membres de la section Maginot de Trèves des Anciens des Forces Françaises en Allemagne, affiliée au groupement 145 de la FNAM, pour certains venus de France en délégation, ont assisté à la pose d'une stèle (*Stolpersteine*), devant l'entrée de l'ancienne prison.

Ces pavés cubiques recouverts de laiton, dont on pourrait traduire le nom par « trébuchoir », sont insérés dans le trottoir devant les maisons où habitaient des victimes du nazisme avant leur arrestation.

Sur celui-ci est gravé le nom de Jean Daligault, prêtre résistant, incarcéré à deux reprises dans ce lieu, puis déporté à Hinzert pour être finalement exécuté à Dachau le 28 avril 1945.

Ce prêtre, durant son emprisonnement, a dessiné en secret et avec du matériel de fortune ce qu'il pouvait voir autour de lui. Une partie de ces dessins et croquis, conservés



Pose de la stèle devant l'ancienne prison de Trèves, le 18 novembre 2012.

par l'aumônier de la prison et retrouvés à l'arrivée des Alliés dans Trèves, sont un remarquable témoignage iconographique pour l'histoire de cette ancienne prison du Reich. ■

Alain Giletta
GR 145

Principales sources :

Archives Diocésaines Catholiques de Trèves.

Archives du Centre de Documentation du SS-Sonderlager/KZ Hinzert.

Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains à Caen.

Citadelle de Besançon.

Fonds Abbé de la Martinière.

Musée de la Résistance et de la Déportation.

Docteur Chauvenet (André), *Une expérience de l'esclavage*, Office national du Livre, 1947.

Chavanne (René), *Le cadavre réchauffé*, Éditions Serpenoise, 1993.

Dorrière (Christian), *Cinq ans d'enfer et cinquante de purgatoire-Jean Daligault, une page de la résistance à Caen 1940-1945*, 1995.

Fondation pour la Déportation. *Livre Mémorial des Déportés*. Commentaires de Guillaume Quesnée.

Welter (Adolf), *Sonderdruck*. Neues Trierischer Jahrbuch, 2011.

Zuche (Thomas), *Stadt Führer, Trier im Nationalsozialismus*, Paulinus, 2005.

Herbeumont, 23 août 1914 : une tombe de guerre française en terre belge

Gaume, Ardenne du Sud, pays d'entre Gaume et Ardenne : d'Arlon à Bouillon, en flânant par Virton, Habay, Florenville, Bertrix, Neufchâteau, Herbeumont...

Ce pays paisible et pittoresque, que traverse la majestueuse Semois (affluent de la Meuse), est, dans sa partie sud qui longe la France, fait de collines et de ravins, de forêts et d'étangs ; le Nord et l'Est y sont plus vallonnés, moins boisés, et parsemés de fermes.

Qui maintenant pourrait imaginer que cette région si paisible avait connu en août 1914, une première bataille des Ardennes, plus brève que celle de 1944, mais encore plus meurtrière, l'une des toutes premières de la Grande Guerre et de son prélude, la bataille des frontières ?

Un bref rappel des faits : le 4 août, après le rejet par le Roi Albert de l'ultimatum du Kaiser, la 1^{re} armée allemande fonce par le nord vers Liège et Bruxelles ; l'héroïque armée belge se porte toute entière au secours de sa capitale. La France envoie en reconnaissance au sud, dans la province du Luxembourg¹, deux divisions de cavalerie venant de Lorraine : elles ne tardent pas à se heurter à la 4^e armée allemande, qui vient d'envahir le Grand Duché, le 12 août, et entre en Belgique par Arlon ; le choc est rude.

Nos troupes, bien que renforcées hâtivement par de l'artillerie et de l'infanterie, jusqu'à



atteindre l'effectif d'une armée, ne tiendront pas.

Le 25, après avoir perdu plusieurs dizaines de milliers d'hommes, tués (dont Ernest Psicharî, lieutenant de bigors et méhariste, tombé le 22 à Rossignol, où fut anéantie la 3^e division coloniale, à quarante kilomètres Est de Bazeilles !), blessés, disparus... les nôtres refluent en désordre : la déroute s'arrêtera sur la Marne le mois suivant. C'est dans les bois de la Gaume, à Florenville, Bertrix, Herbeumont que se dérouleront les derniers combats, du 20 au 24.

À Herbeumont et aux alentours, quelques combats d'arrière-garde, puis, une fois les

1. Ne pas confondre la province (belge) du Luxembourg et le Grand-Duché, dont les habitants sont appelés respectivement « Luxembourgeois » et « Grand Ducaux ».

nôtres partis, le village est pillé et incendié, l'église profanée. En représailles, des habitants, qui n'avaient pas pu ou voulu s'enfuir, sont victimes d'exactions. Six d'entre eux sont lâchement assassinés, au hasard, dont René Sterpin, Auguste Piquart, Jean Baptiste Bontemps, Joseph Longueville. Le 24, le Grand-duc de Hesse vient féliciter ses héros (65^e régiment de réserve ?).

La lecture des carnets de route de nos combattants lors de cette triste semaine est consternante : ordres, contre-ordres, mais surtout désordre et désorganisation caractérisent leurs mouvements. Ballottés sur un terrain difficile et inconnu, de village en village, de forêts en marécages, sans cartes détaillées, desservis par des communications déficientes et une mauvaise coordination entre différentes unités ou armes, mal renseignés sur les mouvements de l'ennemi, insuffisamment appuyés par une artillerie mal (ou pas du tout) utilisée, nos hommes, pantalons garance et Lebel encombrants, leurs sous-lieutenants en gants blancs, sont envoyés charger en espace découvert sans soutien. Ils s'y feront massacrer jusqu'au dernier.

Le commandement ? Empêtré dans sa doctrine de l'offensive à tout prix, intoxiqué par le rêve d'une promenade militaire sans risque, persuadé de sa supériorité, puis hésitant face à la réalité... le pire s'est passé le 22 août à Rossignol-Nevraumont.

Peu après, trois de nos généraux ont été relevés par Joffre de leurs commandements opérationnels, dont un muté à Limoges : c'est ici qu'est né, dans les premiers jours de la guerre, le mot « limogeage ».

En face, un ennemi supérieurement organisé et équipé, mobile, souple, ayant préparé son coup depuis des mois, sachant utiliser les ressources du terrain, et soutenu par deux atouts : l'artillerie lourde et les groupements tactiques de mitrailleuses.

© Jean-Pol GRANDMONT



Viaduc sur la Semois.

Il y a pire : les nombreux crimes de guerre, dont sont victimes nos soldats blessés ou prisonniers, massacrés par milliers, sur le champ de bataille ou après les combats, mais aussi de monstrueux crimes contre l'humanité visant les malheureuses populations civiles, sous prétexte de lutte contre des francs tireurs qui n'existaient que dans la paranoïa d'assassins.

Pour la seule Ardenne, au moins un millier de victimes en quelques jours : hommes, femmes, enfants, prêtres... Leur mémoire demeure vivante, dans les esprits et sur les monuments.

Pour le seul village d'Ethe, deux cent quatre vingt-deux innocents fusillés en trois jours d'août, cent vingt-cinq à Arlon, et en bien d'autres lieux.

Tout aussi vivant dans la mémoire collective de la région, le sacrifice des nôtres pour défendre la Belgique et son peuple : C'est à Herbeumont (Luxembourg belge) que j'en ai rencontré un exemple à plus d'un titre émouvant.

Histoire

Dans cette bourgade dominant la Semois, perdue dans les bois et resserrée autour de son église et des ruines de son château médiéval, mon attention a été attirée par le monument aux Morts (face à la maison communale, sur la place centrale). Cet obélisque, surmonté d'une statue de la déesse celte Arduinna (l'Ardenne), est aussi surchargé de noms que les nôtres. Sur ses faces consacrées aux morts de 1914-18, on remarque les noms de sept soldats, enfants du pays, et six civils, victimes de la guerre, mais également, sous la mention « soldats français » trois noms, Raimbault, Malifaux, Vergonjeanne, et deux inconnus.

Intrigué par cet hommage aussi insolite qu'émouvant, j'ai traversé la place, poussé la porte de la maison communale, où j'ai reçu un accueil très sympathique, et d'où j'ai été

très aimablement guidé vers une chapelle située à la sortie du bourg, la chapelle Saint-Roch².

À gauche de la chapelle, une stèle que le temps avait rendue difficilement lisible, sur laquelle on déchiffre :

ICI REPOSENT
(GUYOT R.) Lt. 126^e RI³
RAIMBAULT G. 126^e R.I. Cl. 1911
MALIFAUX F. 126^e R.I. Cl. 1911
VERGONJEANNE J. 126^e R.I. Cl. 1912
2 INCONNUS
Soldats français tombés à Herbeumont
Le 23 août 1914 pour nous défendre.

Sept soldats allemands

J'ai pu, parfois à grand peine, en parcourant Internet ou en interrogeant la mémoire d'Herbeumont, rassembler quelques informations de qualité inégale sur ces quatre soldats :

- Guyot, René, Charles, Albert, Saint-Cyrien, lieutenant, né le 23 mars 1890 à Nancy, classe 1910, recrutement de Rodez. Sa fiche signalétique sur Mémoire des Hommes mentionne qu'il a été tué à Saint-Médard (entre Bertrix et Herbeumont). Le journal de marche du service de santé du 126^e RI précise qu'il commandait une section de mitrailleuses et qu'il est tombé lors de la retraite, en fin de journée. D'après les « Documents... » (op.cit.), il aurait été tué, ainsi que deux de ses camarades (les deux inconnus de la plaque ?) en couvrant la retraite depuis la carrière qui domine la bourgade. Genweb Mémorial (classement par départements, Aveyron) le cite sur le livre d'or de la commune de Rodez.

- Raimbault, Gaston Félix, soldat né le 10 septembre 1891 à Bort (Corrèze), n° 139, classe 1911 au recrutement de Tulle, tué à Herbeumont le 23 août ; ces informations figurent sur sa fiche signalétique de Mémoire



2. Dans le bourg, prendre la rue du Château, laisser celui-ci sur la droite, poursuivre 400 m sur une petite route goudronnée sans issue qui descend jusqu'à la Semois : c'est bien avant, à environ 1 km SO du centre, juste après la plaque routière qui signale la sortie du bourg, que se dresse, sur la droite, la chapelle St-Roch.

3. Le 126^e Régiment d'Infanterie, de Brive-la-Gaillarde (48^e brigade, 24^e division) a combattu à Nevreumont, puis dans la région de Bertrix Neufchâteau, avant de se replier sur la Mese le 24 août.

des Hommes. Genweb Mémorial précise que son nom figurerait sur le monument aux Morts et le livre d'or de la commune de Bort-les-Orgues (19), information démentie par celle-ci.

- Vergonjeanne, Jean (?) né le 05 juillet 1892 en Corrèze (Charzac, ou Sarzac ?), n° 1480, classe 1912 au recrutement de Tulle.
- Malifaux, François, né le 26 janvier 1891 à Agenac (Dordogne), n° 1154, classe 1891 au recrutement de Périgueux.

Toujours d'après les « Documents... », l'un de ces trois derniers, blessé à Cugnon la veille, transporté puis capturé à Herbeumont, a été achevé par les Allemands et retrouvé mort le lendemain devant une maison incendiée.

Au tout début, les treize soldats étaient enterrés individuellement à côté de la chapelle, sous des croix de bois, les Allemands dans un enclos séparé. Ce n'est qu'en 1925 que la pierre tombale a été érigée (à peu près en même temps que le monument aux Morts) par les habitants d'Herbeumont, symboliquement à côté de la chapelle, construite par leurs ancêtres après l'épidémie de peste de 1636.



Une seule certitude : les corps ont, quelques années plus tard, été transférés, ceux des Allemands vers leur pays, ceux des nôtres également, mais où ? Nul à ma connaissance n'a pu en retrouver la trace, que ce soit dans leurs communes d'origine, ou dans l'un des cimetières français des environs, Neufchâteau, Bertrix-Luchy, Meissin, à moins qu'ils n'y aient été inhumés de façon anonyme, ce qui semble hélas le plus vraisemblable. D'autres questions restent sans réponse, en particulier pourquoi le nom de Guyot figure-t-il sur la plaque mais pas sur le monument aux Morts ? Pourquoi y est-il inscrit entre parenthèses ?

Ce monument a été, comme beaucoup d'autres en Belgique, érigé par la piété des habitants ; il n'est donc pas répertorié parmi les sépultures militaires françaises de la Grande Guerre, mais son existence est maintenant connue des autorités françaises et du Souvenir français.

Quoi qu'il en soit, tant l'obélisque que la plaque tombale d'Herbeumont sont symboliques à plusieurs titres, de l'émouvante sollicitude qui, jusqu'à nos jours, entoure nos soldats tombés en Belgique. On retrouve en d'autres lieux, comme au cimetière d'Ethe, cette affection réciproque qui lie les deux peuples de France et de Belgique comme en témoigne, côté français, le monument de Lille au peuple belge. Mais n'oublions pas l'autre message d'Herbeumont, qui nous rappelle que la même terre a abrité et abrite encore, depuis un siècle, les ennemis d'hier.

Le samedi 23 août 2014, la commune d'Herbeumont a inauguré un « square de mémoire » rappelant ces bien tristes événements ; le Souvenir Français y était présent. ■

Guy Lombard

Branle-bas au camp du Nador Bizerte - 19 juillet 1961

La crise de Bizerte en Tunisie est un conflit diplomatique et militaire opposant, durant l'été 1961, la France et la Tunisie devenue indépendante le 20 mars 1956. Il se joue autour du sort de la base navale militaire de Bizerte restée en mains françaises et de sa rétrocession à la Tunisie. Après des tensions diplomatiques commencées en mai lors du démarrage de travaux d'extension de la piste de la base, les tensions arrivent à leur paroxysme et tournent à l'affrontement militaire lors des journées du 19 au 22 juillet.

Faisant suite à l'article paru dans *La Charte* de mai-juin 2014, sous le titre *Ban Karouba 1959-1960*, je voudrais ajouter quelques informations à l'auteur de ces lignes (matelot N. Maury), concernant les échauffourées de Bizerte. J'étais, à l'époque, maréchal des logis au 8^e RIA (Régiment d'Infanterie Alpine), cantonné au camp du Nador, sur une colline surplombant la baie de Bizerte. Il est vrai que depuis le début de l'année 1960, les accrochages ou heurts en tout genre avaient lieu mais, nous militaires, ne portions que très peu d'intérêt à ce genre de situation.

Cependant, nous étions sur nos gardes au cas où ! Ce « cas où » arriva ce mercredi 19 juillet ! J'étais chef de poste au camp du Nador dans la nuit du 18 au 19. Mes hommes étaient nerveux car la veille, en ville quelques militaires avaient été pris à partie dans un cinéma. L'ordre était venu d'être sur le qui-vive. J'avais huit postes de garde à contrôler et, toute la nuit, avec « Yack » mon berger allemand, je prenais la tension de mes hommes en les réconfortant. La nuit était éclairée par des lucioles ou fusées larguées par la Marine, cela nous permettait de suivre l'évolution sommaire des préparatifs des Tunisiens.



© Dr Brains

La nuit se déroula sans problème majeur. Nous étions renseignés en permanence sur la situation extérieure.

Arriva six heures du matin ! Au poste de police, la 403 Peugeot, camionnette de l'intendance, était prête. Nous allions descendre en ville pour aller, coutumièrement, chercher les petits pains pour le petit-déjeuner. Le chauffeur, un jeune soldat fraîchement arrivé du 6^e Dragons de Besançon (mon ancien régiment de

© Bertrand Bouret



Ce départ se tint vers 10h30. À ma grande déception, je dus obéir à un ordre de mes supérieurs, qui m'obligèrent à me poster sur une hauteur assez prononcée, afin de les couvrir tout au long de leur descente vers la ville qui, certainement, allait être longue et mouvementée tant les agissements furtifs et nombreux des Tunisiens laissaient imaginer des engagements.

En effet, les premiers chars n'avaient pas fait une centaine de mètres que les crépitements secs et lourds des mitrailleuses de 50 et de 30 se faisaient entendre. De mon promontoire, avec mes jumelles, je suivais avec peur et crainte, attentif au moindre mouvement et prêt à toutes éventualités, le raid de mes camarades.

Un ordre arriva de l'aviation demandant un contact permanent avec eux. C'étaient des petits appareils genre *Breguet XIV* qui, à une certaine hauteur, supervisaient les accrochages et voyaient la progression de l'ennemi. Par quatre fois, je fus contraint d'user de mon canon, afin de déloger des groupes qui tentaient de mettre un terme à la progression de cette colonne de blindés, faisant route sur Bizerte pour porter secours à nos camarades cantonnés dans la cité.

cavalerie) était accompagné d'un adjudant-chef, responsable des cuisines, auquel je m'empressais de rappeler la situation en ville. Je lui indiquais même que cette sortie était plutôt risquée. Il me répondit « J'ai fait l'Indochine et des accrochages tels que, j'en ai connu des centaines de fois, allez, ouvrez-moi ! ». Je lui conseillais de ne pas traîner en lui souhaitant une bonne journée.

À midi, les petits pains n'étaient pas arrivés au Nador. Nous apprenions que nos deux militaires avaient été faits prisonniers et ignorions leur sort. Le camp du Nador était encerclé par des militaires tunisiens qui, à cinq cent mètres environ, s'installaient. Nous suivions à la jumelle leur progression. La tension était montée et nous nous préparions à toute éventualité.

Les chars (*M24 Chaffee*) étaient sous pression et les hommes se posaient des questions. Avec mon sous-lieutenant Y., chef de notre peloton blindé et ami de surcroît, nous commençâmes, en collaboration étroite avec l'état-major, briefing sur briefing. Nous partîmes en une colonne de neuf M24 et trois Halftrak vers Bizerte où les Paras demandaient notre assistance car, depuis midi, ils étaient victimes d'accrochages simultanés avec le Néodestour.

Domaine public



Vue aérienne de Bizerte en 1961.

Histoire

© Robert Chauvet



Derniers préparatifs avant le départ.

Le travail des paras du 2^e RPIMa de Tarbes est exemplaire. Arrivés vers 18h00 dans le ciel tunisien, ces derniers, largués des Nord-Atlas 2501, sautant en parachute et se servant de leurs armes afin d'impressionner l'adversaire, ratissent le terrain. 18h30, l'ordre arrive de mon supérieur, le sous-lieutenant Y., qui m'ordonne de quitter mon poste et de les rejoindre, ma mission n'ayant plus lieu d'être. Mes hommes sont heureux d'aller retrouver notre peloton.

Avant de continuer mon récit, je me permets de narrer une anecdote, qui nous avait laissés pantois et coléreux à la fois. Il était environ 15h00, nous étions en plein cœur de la bataille. Juché sur mon promontoire et obéissant aux ordres émanant soit du commandement des *Corsair F4.U7*, soit de mon chef de peloton, je vis arriver l'adjt Z., bureaucrate de métier, que je connaissais particulièrement, étant moi-même sous-officier. Ce dernier, changeant subitement d'attitude envers moi, m'ordonna, en me vouvoyant, de me mettre illico sous ses ordres car, me dit-il, « à partir de maintenant, c'est moi qui dirige ! ». Cette incompétence à gérer la situation dans laquelle nous nous trouvions, engendra une atmosphère désagréable entre lui et les hommes et, au bout d'une demi heure, incapable de mener la situation, il trouva un prétexte pour nous quitter. Cette façon de faire m'ouvrit les yeux et je compris, plus tard, qu'étant en quête d'un fait de guerre, il voulut profiter de la

situation. Plus tard, il dut s'excuser auprès de l'état-major car mes hommes n'en firent pas petite bouche.

Donc nous nous préparons à descendre sur Bizerte et nous quittons le Nador, contents d'aller retrouver les nôtres. C'est avec stupeur et un certain saisissement que nous constatons l'ampleur des affrontements.

Nous rejoignons, tant que faire se peut, notre peloton après avoir zigzagué au milieu des épaves éventrées, des maisons démolies et malheureusement des victimes. Je suis en contact continu avec mon slt Y. et, malgré les arrêts fréquents envers des militaires de diverses unités, nous arrivons enfin auprès des nôtres, stationnés dans une cour d'école qui ressemble à un souk.

Nous avons soif et nous ne sommes pas tranquilles. Il est 20 heures quand l'amiral A. nous informe que des manifestations et accrochages avec les parachutistes-légionnaires du 2^e RPIMa se déroulent en centre-ville et les chars sont vivement attendus dans ce secteur. Avec mon supérieur, nous étudions sur des cartes et plans la meilleure façon de se positionner. Notre rôle est de nous placer à proximité des accrochages, afin d'être aperçus par

© Robert Chauvet



Sur notre char *Chaffee*.

l'adversaire et de l'apeurer en lui montrant notre présence. Nous voici donc en colonne de cinq M24 suivis de deux Halftrack et une jeep, nous rendant vers les émeutes où les rafales d'armes légères crépitent accompagnées de temps en temps de grenades lacrymogènes. La tension est intense mais nous nous positionnons à quelques centaines de mètres de façon à bien suivre, avec les jumelles, cette situation délicate.

Nous sommes en contact permanent avec les paras et la Marine. Mon char est positionné à l'intersection de deux avenues et mes hommes établissent un campement sommaire à même le trottoir afin de pouvoir se reposer, étendus sur leur paquetage.

© Robert Chauvet



La journée a été rude et nous appréhendons la nuit qui, certainement, va être longue. Deux mécaniciens s'affairent sur notre engin qui, pendant la descente sur la ville, avait été ébranlé par un tir de roquette antichar « bazooka » tirée par l'armée tunisienne, heureusement maladroite dans ces épreuves là. L'ayant appris par des collègues qui suivaient notre épopée salubre, j'avoue

qu'une certaine frayeur et une envie d'aller se soulager nous envahissent. Nous sommes pris d'un certain tremblement avec des larmes qui nous soulagent tout en s'embrassant les uns les autres. Ce n'est rien de le dire mais ça vous secoue un homme malgré sa vaillance.

Nous constatons que la population ne nous porte pas dans son cœur car aucun service ne nous est offert, pas même une tasse de café. Je suis obligé de calmer la tension qui règne car il n'en faudrait pas beaucoup plus pour que des altercations se déclenchent. La manifestation se termine au petit matin, du moins en ce qui nous concerne, car des pourparlers avec les dirigeants du Néo-destour se sont déroulés toute la nuit. Nous quittons les lieux peu avant midi, pour rejoindre notre compagnie stationnée dans la cour d'une école qui ressemble à la cour des miracles.

Nous resterons stationnés dans la ville une dizaine de jours avant de rejoindre notre camp du Nador où les copains nous réceptionnent avec joie et allégresse, contents de nous retrouver. La situation s'aplanit sur le plan national, mais il faut faire très attention tant l'atmosphère est tendue. Pendant un mois, en collaboration avec le 3^e RPIMa, sous les ordres du général Lalande, nouvellement promu à ce grade, nous procédons à un certain service d'ordre et de contrôle des Tunisiens. Quelques échauffourées mais sans danger réel.

Entre la ville et certains forts établis sur des pitons surplombants la baie, nous adoptons une tactique habituelle d'une armée d'occupation. En ce qui me concerne je suis à trois mois de la fin de mon activité et je m'emploie, tant que faire se peut, à bien les consacrer. Ensuite, il faudra des mois pour panser les plaies, voire des années. ■

Robert Chauvet
(Pt du Gr 196)

La Baraka

Camarades aux cheveux blancs, vous la connaissez bien car si vous vivez encore c'est qu'elle vous fut propice, plus souvent peut-être que vous ne le pensez. Mes années d'Afrique font qu'elle m'est plus que familière. Ce terme arabe signifie « bénédiction », protection divine. Les Soufis, mystiques musulmans, y voient à la fois la protection de Dieu et le souffle vital qui anime les hommes. Nous, Occidentaux, la nommons volontiers chance, pot, bonne étoile ou ange gardien.

Qu'est-elle ? Un nœud soudain d'événements improbables qui sauve notre peau ! Un réseau de facteurs indépendants qui, à l'instant ultime, convergent en une finalité précise, vitale. Est-ce l'intelligence du Destin ou celle de Dieu qui tisse la toile impalpable mais si solide qui nous enserme et nous sauve ?

Elle nous a été fidèle, et chacun de nous a maintes histoires à raconter. Pourquoi, par exemple ce jeune officier, l'un des plus brillants de sa promotion, dans une rizière pour la première fois, reçoit-il une balle en plein front sans jamais avoir vu un Viêt ? Pourquoi êtes-vous encore là, parfois blessés mais toujours vivants ?

Mais la Baraka est étrange : elle a sa part d'ombre. Souvenez-vous de Guynemer, de Mermoz, de Saint-Exupéry. Ma jeunesse a été marquée, au Maroc, par l'histoire du capitaine Henri de Bournazel, spahi, tué le 28 février 1933 lors des derniers combats du Djebel Sgho. Bournazel jouissait d'une baraka légendaire : il montait à l'assaut à la tête de ses hommes, sous les balles, debout, une badine à la main et vêtu d'une tunique d'un rouge éclatant. Les Berbères, pourtant fins tireurs, ne l'atteignaient jamais : crainte superstitieuse (on disait que les balles revenaient tuer le tireur) ?

Respect instinctif pour un courage jamais vu ? Le Haut Commandement, conscient de

la haute valeur de Bournazel, voulut, vers la fin des combats, le protéger car on lui prévoyait un avenir brillant. Il reçut l'ordre formel de ne pas revêtir sa fameuse tunique. Ordre néfaste ! Bournazel fut rapidement mortellement atteint. La Baraka l'avait abandonné.

Nous, pour qui elle fut clémente, nous n'avons aucune raison d'en tirer gloire ! Qu'avons-nous fait pour la mériter ? Nous ne sommes pas meilleurs que les autres !

Alors nous vient à l'esprit que la protection dont nous avons été l'objet nous donne des devoirs. Survivants, témoins d'une déjà lointaine époque, nous avons le devoir d'en transmettre la mémoire. Il ne s'agit pas de raconter des combats, fussent-ils héroïques, sur la nappe de la salle à manger, en manipulant des salières et des fourchettes (ex : « le Géné Chef était ici et moi, j'étais là ! »). Mais, simplement, de faire comprendre à nos cadets, à nos jeunes, à nos enfants ce que nous avons vécu, à hauteur d'homme, avec nos joies et nos peines, nos espoirs et nos désillusions, les ombres et les lumières de nos vies. Que les nouvelles générations ne portent pas sur le passé un regard déformé par le prêt-à-porter d'aujourd'hui, mais une vision éclairée par nos témoignages marqués par leur réalité humaine.

Et, me semble-t-il, il y a un autre devoir, plus spirituel encore : celui de transmettre la mémoire de nos camarades partis trop tôt, et qui n'ont pas eu notre chance. Leur souvenir en nous est un dépôt infiniment précieux : quelque chose de leur âme, comme une flamme qu'il faut à tout prix préserver. Il faut, chers camarades, l'entretenir avec affection et fidélité. Et nous retrouvons ici une des valeurs essentielles, peut-être la plus belle, de la Légion... la fidélité.

Marc Nicol
Ancien médecin-lt. en Algérie

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

90^e ANNÉE

HORS-SÉRIE N° 2 - 2019



**85^e CONGRÈS À CAEN
20 JUIN 2019**

85^e Congrès national

Cette année, notre 85^e Congrès national, s'est déroulé à Caen, le 20 juin 2019 et a réuni 173 présidents ou délégués et 116 portedrapeaux, pour un total, avec les conjoints, de 487 congressistes.

À ces participants, venaient s'ajouter : Mme Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONAC, M. Franck Leconte, directeur du Service départemental de l'ONAC du Calvados, M. Henri Denys de Bonnaventure, président des Gueules Cassées, M. Patrick Nicolle, conseiller municipal de Caen délégué aux anciens combattants, M. Joël Bruneau, maire de Caen, pour la cérémonie des couleurs, et le colonel Naulens, DMD. La secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, chargée notamment de la Mémoire et des Anciens Combattants, Mme Geneviève Darrieussecq, était représentée par Mme Rose-Marie Antoine.

L'assemblée générale a débuté par le mot de bienvenue de M. Bernard Garnier, président du GR 252 (Fédération des pupilles de la Nation), organisateur de ce congrès.

M. Patrick Nicolle, conseiller municipal et délégué aux anciens combattants, a ensuite pris la parole, avant que l'amiral Henri Lacaille, président de la FNAM, ne prononce l'ouverture des travaux. Dans son allocution, le président indique le changement de rythme décidé par le conseil d'administration concernant cette réunion annuelle : désormais une année verra un congrès et l'année suivante une assemblée générale. Caen inaugure ce nouveau rythme en étant la première ville à accueillir une assemblée générale. Il a ensuite fait le point sur le futur de notre fédération.

© M. Desdoits



© M. Desdoits

Le secrétaire général, Daniel Standaert, et le président de la commission des finances, Jacques Sonnet, représentant le trésorier général, Michel Gibot, ont ensuite présenté leurs rapports. Mme Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONAC a lu le message de Mme Darrieussecq puis prononcé un discours.

Une cérémonie, clôturant la matinée, sur les lieux mêmes du congrès, a permis de rendre hommage à André Maginot, en présence du maire de Caen, Joël Bruneau, des drapeaux et d'une classe d'élèves de CM2 de l'école Jean-Guéhenno.

L'après-midi ont eu lieu le vote des motions et les échanges directs entre les présidents de commissions et les présidents de groupement.

Les discours des intervenants sont disponibles sur notre site internet : www.federation-maginot.com

© M. Desdoits



Allocution de bienvenue de M. Bernard Garnier, président du groupement 252

Extraits

Les adhérents de l'Association des Pupilles de la Nation du Calvados et plus généralement la Fédération des pupilles de la Nation, groupement 252, ont le grand honneur et sont particulièrement heureux d'accueillir, à Caen, le 85^e congrès de la Fédération nationale André-Maginot. (...)

Amiral, votre liberté de choix était, bien évidemment totale, mais Caen s'imposait, cette année, me semble-t-il, pour au moins deux raisons :

- Caen est la 41^e ville de France par sa population or la FNAM en est à son 85^e congrès, nous vous attendions depuis longtemps.
- Plus encore et surtout, nous venons de célébrer le 75^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

(...)

Mais, puisque j'évoque la Seconde Guerre mondiale et ses destructions, je tiens à rappeler que si on ne commémore quasiment jamais une déclaration de guerre, il n'en reste pas

moins que 2019 est le 80^e « anniversaire » de 1939. Qu'en septembre 39 débute ce qu'on a appelé la « drôle de guerre ». Un qualificatif bien mal choisi puisque l'armée française perdit pendant cette période plus de 10 000 hommes, avant de perdre pendant la campagne de France près de 190 000 morts et blessés. (...)

Vous me permettrez de terminer sur une note plus festive. (...) Alors qu'il s'agisse de vin, de Calvados, de cidre ou de poiré, je vous souhaite à tous de bonnes dégustations mais, évidemment, après le congrès.

Amiral, je réitère mes propos quant à l'honneur que nous fait la FNAM, merci d'avoir choisi Caen et, malgré les travaux et les embouteillages, bon séjour à Caen et bon congrès à tous.



© M. Desdoits

Allocution de bienvenue de M. Patrick Nicolle, conseiller municipal et délégué aux anciens combattants

M. Lacaille, président de la Fédération Nationale André-Maginot,
Mesdames et Messieurs,
Bienvenue à Caen !

C'est un grand plaisir pour moi de représenter Joël Bruneau, Maire de Caen, aujourd'hui, et d'être à vos côtés pour ouvrir ce 85^e congrès national de la FNAM.

La Fédération Nationale André-Maginot, par sa très longue histoire, le nombre d'associations d'anciens combattants qu'elle regroupe et ses plus de 200 000 adhérents est l'une des plus importantes associations de France.

Bien plus d'un regroupement d'associations, vous portez des combats et des valeurs qui nous sont chers, et que nous avons fait nôtres :

La solidarité envers nos anciens bien sûr, mais aussi le soutien à de grandes causes médicales nationales, et l'entretien et la transmission de la mémoire.

Cette dernière thématique prend bien sûr une dimension toute particulière aujourd'hui, puisque

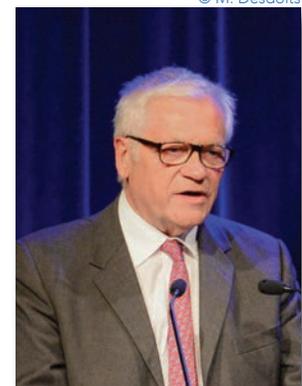
nous célébrons cet été le 75^e anniversaire du Débarquement et de la Libération.

Il s'agit d'un anniversaire important pour notre ville qui fut libérée les 9 et 19 juillet grâce aux forces anglo-canadiennes, guidées par la résistance caennaise.

Votre venue est donc un bel hommage à tous ces soldats et aux 2 000 Caennais civils morts pour la Paix et la Liberté en Europe.

J'espère que vous passerez un agréable congrès à Caen et que votre court séjour vous aura donné l'envie de revenir découvrir notre si belle ville, véritable lieu de tourisme mémoriel, également par son patrimoine et son cadre de vie exceptionnel.

Je vous souhaite désormais de bons travaux !



© M. Desdoits

Message de Mme Darrieussecq secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

Lu par Mme Rose-Marie Antoine, Directrice générale de l'ONACVG

Extraits

Votre fédération accomplit depuis des années une œuvre remarquable en faveur des droits des anciens combattants, de la transmission de la mémoire et de la promotion de la citoyenneté. La valorisation et la transmission de la mémoire combattante est une de mes missions prioritaires. (...)

En 2019 comme en 2018, nous avons œuvré pour l'équité au sein du monde combattant. (...)

L'équité, c'est évidemment la carte 62-64. Elle était une attente très ancienne relayée par l'ensemble des associations du monde combattant [...]. Elle est désormais concrète depuis le 1^{er} janvier. Pour que la réparation et la reconnaissance ne faiblissent pas, nous avons maintenu l'ensemble de vos droits. Pour qu'elles se renforcent, nous avons créé ou amélioré des dispositifs. Et cela pour

toutes les catégories de ressortissants : les harkis, les combattants d'Afrique du Nord et les soldats des OPEX.(...)

Une inquiétude est née suite à la prochaine ouverture à la concurrence du transport ferroviaire au sujet des tarifs spéciaux liés à la carte d'invalidité des pensionnés de guerre et de la gratuité des frais de voyage sur les tombes des morts pour la France. Un décret sera pris avant le 3 décembre 2019 pour conserver cet acquis et il n'y aura pas de rupture de droit.(...)

Chers amis de la Fédération Nationale André-Maginot, je me tiens résolument à vos côtés pour construire l'avenir du monde combattant, pour travailler ensemble à l'avenir de la Nation et pour favoriser le lien armées-jeunesse.

Poursuivons en confiance !

Allocution de Mme Rose-Marie Antoine, Directrice générale de l'ONACVG

Extraits

Je suis heureuse de me retrouver à nouveau parmi vous aujourd'hui pour vous parler de l'ONAC, de sa transformation et de son avenir qui désormais se fera sans moi mais qui va se construire avec vous. (...)

La grande évolution [...] a consisté à donner un nouvel avenir à nos établissements médico-sociaux [...]. L'Office a pu ainsi se recentrer sur son cœur de métier et ses nouveaux publics.

Désormais, l'établissement peut donc se consacrer à ses missions originelles à savoir l'accompagnement des combattants, et de leurs ayants cause, tout en accueillant les nouvelles générations du feu ou les victimes d'actes de terrorisme. (...)

Cet accompagnement en faveur de ces nouveaux publics n'est pas synonyme d'abandon des plus anciens dont les

attentes demeurent toujours au cœur de nos préoccupations. J'en veux pour preuve le budget conséquent qui leur est consacré. (...)

N'oublions pas que l'ONACVG est le meilleur garant de la défense des intérêts

moraux et sociaux du monde combattant. Il est devenu au fil du temps le porte-parole de toutes les générations du feu, il est passeur de mémoire, il est capable d'entretenir notre patrimoine de mémoire et saura j'en suis certaine, si vous le voulez tous et tous ensemble relever les prochains défis avec vous.

Je vous remercie.



© M. Desdoits

Résolutions adoptées le jeudi 20 juin 2019

Première résolution

L'assemblée générale de la Fédération nationale André-Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2018, présenté par le secrétaire général.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'assemblée générale approuve toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2018, donne quitus aux membres du conseil d'administration et décharge de son mandat au commissaire aux comptes.

Troisième résolution

Affectation du résultat 2018 :
L'assemblée générale affecte le résultat négatif de l'exercice 2018 de - 188 848,62 € à la réserve disponible, qui s'élèvera ainsi à 13 335 511,16 €.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2019 qui annonce un résultat déficitaire de - 844 781 €.

Cinquième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2018 et approuve chacune des conventions listées dans ce rapport.

Sixième résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale, pour accomplir toutes formalités légales ou statutaires qui seront nécessaires.

Motion de synthèse FNAM 2019

MESURE 1

ONAC-VG

Très attachée à l'ONAC-VG, au paritarisme de sa gestion et au maillage territorial que constituent sa centaine de services départementaux, ses deux services en Polynésie française et, en Nouvelle-Calédonie et ses trois services en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

La FNAM sera très attentive à l'évolution de ce maillage territorial et :

- demande que les moyens humains des services de proximité perdurent, afin de mieux prendre en compte la diversité et l'évolution des attentes et des besoins des ressortissants, notamment des plus âgés ;
- demande, malgré la diminution du nombre des ressortissants, que les crédits sociaux soient maintenus à leur niveau actuel afin de tenir compte du vieillissement des ayants droits et de l'accroissement du nombre de conjoints survivants ;
- demande que les aides attribuées par les offices départementaux des anciens combattants soient centrées d'abord, afin de favoriser leur bien-être et leur maintien à domicile, sur les ressortissants et les conjoints survivants les plus âgés, fragiles et démunis ;
- demande que soient déduites du montant des ressources servant au calcul de ces aides la pension de veuve de guerre, la réversion des pensions militaires d'invalidité (PMI) et l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

MESURE 2

Valeur du point d'indice des PMI-VG - Incidences

La FNAM constate un retard significatif entre la valeur du point d'indice de PMI et l'inflation.

La FNAM :

- demande l'indexation de la valeur du point d'indice des PMI-VG sur l'indice des prix à la consommation ;

- demande la création et la réunion d'une commission tri-partite (gouvernement, parlement, associations) afin que soit entamé un rattrapage de la valeur du point d'indice des PMI-VG ;

- demande le maintien des majorations spécifiques de l'État sur la retraite mutualiste du combattant, et l'exonération de cotisation sociale et d'impôt sur le revenu sur la part de la retraite mutualiste du combattant inférieure au plafond légal.

MESURE 3

Orphelins de guerre - Pupilles de la Nation

Il y a près de 102 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait l'office national des pupilles de la nation. Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des Morts pour la France et les pupilles de la Nation, civils et militaires de la Seconde Guerre mondiale.

La FNAM :

- demande instamment que cesse toute discrimination, et qu'en raison de l'âge élevé des intéressés (plus de 75 ans en moyenne), une allocation de reconnaissance équitable, revêtant un caractère personnel, leur soit immédiatement accordée.

MESURE 4

Soutien des conjoints et partenaires survivants des pensionnés pour invalidité

Afin d'assurer aux conjoints survivants des invalides de guerre et des mutilés des ressources décentes, la FNAM :

- demande pour les conjoints survivants non imposables des pensionnés titulaires d'une pension au taux de 60 % minimum, âgés d'au moins 50 ans et dans l'incapacité de travailler en raison de maladie ou de handicap, que le supplément social prévu à l'article L.141-19 du code des PMI-VG soit augmenté de 35 points d'indice (42,14 €/mois) pour les réversions à taux simple et à taux normal ;

- demande, afin de tenir compte de la durée de soins apportés par les conjoints « tierce personne » des GIG et GM, l'attribution de 20 points d'indice de PMI-VG (24,08 €/mois) supplémentaires tous les 3 ans à partir de 10 ans de mariage ou de PACS ;
- demande que soit porté à 60 points de PMI-VG en 2022, en 3 revalorisations successives annuelles de 20 points à partir de 2020, le montant de la majoration uniforme de pension de réversion actuellement fixé à 15 points (18,06 €/mois).

MESURE 5

Valorisation du volontariat

Depuis la suspension de la conscription en 1997, tous les militaires d'aujourd'hui sont des engagés volontaires.

La FNAM :

- demande, afin de traiter avec équité toutes les générations d'engagés volontaires, que la croix du combattant volontaire puisse être attribuée aux combattants des OPEX qui remplissent toutes les conditions habituelles d'actions de feu, de combat et de présence en unité combattante, appliquées aux autres générations du feu.

MESURE 6

Anciens combattants d'Algérie

La FNAM :

- demande que soient rapportés les textes actuels afin que les anciens combattants d'Algérie bénéficient véritablement de la campagne double, selon le temps passé sur le territoire, et qu'un bénéfice de campagne, équivalant à la durée de séjour effectué antérieurement au 1^{er} juillet 1964, soit accordé aux ressortissants du code des pensions civiles et militaires de retraite, titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation afin de leur permettre d'atteindre les 40 annuités nécessaires pour obtenir une pension de retraite au taux maximum.

MESURE 7

Ressortissants ONAC-VG

Les victimes civiles de guerre et du terrorisme sont ressortissantes de l'ONAC-VG. Les militaires non titulaires de la carte du combattant ou du TRN, pensionnés pour invalidité ne le sont pas mais curieusement devenus veuves ou veufs, les conjoints qui leur survivront deviendront de droit des ressortissants de l'Office ce dont nous nous félicitons.

La FNAM :

- demande une nouvelle fois que les militaires blessés lors d'activités d'entraînement aux missions opérationnelles, pensionnés pour invalidité « hors guerre », non titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation, soient reconnus comme ressortissants de l'ONAC-VG.

MESURE 8

Reconnaissance du rôle des associations

La FNAM :

- demande que les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, dont l'action dans le domaine du civisme, pour la préservation de la Mémoire historique et pour l'éducation des jeunes s'exerce sur l'ensemble de la Nation, soient reconnues comme des associations d'intérêt général et ne soient plus exclues des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

MESURE 9

Réduction dans les transports

Des dispositions du CPMI-VG relatives aux tarifs spéciaux dans les transports, liés à la carte d'invalidité des pensionnés, ont été abrogées par une ordonnance du ministère des Transports.

La FNAM :

- demande, afin que ce droit soit garanti, que ces dispositions soient de nouveau inscrites dans la partie législative du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

M. Henri Schwindt, promu commandeur de l'Ordre national du Mérite

© M. Desdoits

« À la lecture du décret du 29 mai dernier portant promotion au grade de commandeur dans l'ordre national du Mérite du colonel Henri Schwindt, seules sont soulignées sa position de président délégué de notre fédération et sa date de nomination comme officier dans l'ordre, le 2 septembre 2000. C'est la règle. S'agissant d'une promotion dans l'ordre et non d'une nomination, il n'est pas fait mention au journal officiel des quelque 63 années que l'impétrant a passées au service du pays. (...)

C'est très jeune, à seulement 12 ans, qu'Henri Schwindt (...) entame un parcours voué à la chose militaire et au service de nos couleurs. Ses débuts sous l'uniforme, il les effectue dans ces phalanstères que sont les Écoles militaires préparatoires, les enfants de troupe comme l'on disait alors, où le travail, le savoir-être, la solidarité et l'amour de la patrie sont des vertus cardinales qui modèlent toute une vie. Cette vie aura quarante années durant et selon les circonstances, la couleur du kaki, du vert armée ou de la terre de France (...). Il y alternera les postes de responsabilité dans les formations de son arme et en état-major, en France comme outre-Rhin. En 1998, la Direction du personnel militaire de l'Armée de Terre (...) le désigne aux fonctions de DMD de la Meurthe-et-Moselle (...). Non seulement le colonel Schwindt n'est pas en « terra incognita » - il est né en Lorraine - mais il va exceller dans des fonctions qui impliquent non seulement d'être un fin connaisseur des rouages de l'état et des armées, mais aussi d'aller constamment au contact des élus et d'être attentif aux sollicitations du monde combattant (...).

En 2000, Henri Schwindt remise son képi de colonel (...) et (...) plante sa tente à un jet de pierre de Verdun. (...) Il se lance alors avec une rare détermination dans des actions de bénévolat très voisines par leur nature et leur destination de celles qu'il avait conduites comme DMD. La liste des associations, fondations, organisations mémorielles du Grand Verdun, voire au-delà, au sein desquelles il exerce des responsabilités est tout simplement impressionnante. Elle force l'admiration et appelle le respect. D'autant qu'au sein de celles-ci il ne fait ni figuration, ni présence. Pour reprendre une expression désor-



mais familière « il mouille sa chemise » (...).

Organisateur de talent, animateur hors pair possédant un charisme et un ascendant naturel, il défend avec vigueur et surtout réussite la mémoire de ces hauts lieux historiques. S'il ne fallait retenir que deux structures qu'il marque durablement de son empreinte, ce serait assurément une présidence de 12 années à la tête de la section fédérale A.-Maginot de la Meuse, avec ses 2 000 adhérents, et l'Association pour la sauvegarde des champs de bataille, association originale (...) qu'il créa en 2005 et qui est adossée à un chantier d'insertion de quelque 25 personnes.

Il va sans dire que la FNAM ne pouvait pas, je dirai même n'avait pas le droit, de se priver des capacités et des talents du colonel Schwindt, cet Obélix du monde combattant, non seulement en raison de sa stature et de son timbre de voix mais aussi du poids de la charge qu'il porte sur ses épaules, avec une vitalité dans l'effort à l'instar de notre héros de bande dessinée.

Avant de remettre les insignes de l'Ordre national du Mérite à notre président délégué, je voudrais vous dire l'émotion qui fut la mienne en découvrant à la lecture de son mémoire de proposition, qu'en 2000, celui qui lui avait remis la croix d'officier de l'ONM n'était autre que le général Marcel Bigeard, ce soldat de légende qui tenait en très haute estime le colonel Henri Schwindt. »

Général Robert Rideau

Le général Robert Rideau, vice-président fédéral, a ensuite remis l'insigne de commandeur de l'Ordre national du Mérite à M. Henri Schwindt.

Hommage aux combattants Morts pour la France

Le 16 février 2019, à Garons et dans le Gard en Occitanie où, depuis de nombreuses années, vit une importante population Hmong, la mairie et l'association Hmong Archive ont, avec le concours de l'ONACVG du Gard, inauguré un monument en hommage aux combattants Hmongs Morts pour la France.

La veille de cette inauguration, plus d'une centaine de personnes ont assisté à une conférence de M. Hervé Pignel-Dupont traitant de l'engagement des Hmongs aux côtés de la France puis à la projection du film *Diên Bien Phu 1954 « Le Sacrifice »*, projection suivie d'un débat avec le réalisateur Philippe Delarbre et l'intervenant, le colonel Jacques Allaire, ancien du 6^e BPC (Bataillon Bigeard).

Le lendemain, entouré de plus de quatre cents personnes dont de nombreux jeunes Hmongs en tenue traditionnelle, M. François Lalanne, secrétaire général de la Préfecture du Gard, a dévoilé le monument.



Participaient à cette cérémonie Mme Vivette Lopez, sénatrice du Gard, MM. François Dumas, député du Gard, Jacky Raymond, vice-président de Nîmes Métropole, Mme Françoise Bons, représentante de la



Région Occitanie, MM. Alain Dalmas, maire de Garons, Jean-Marie Viardot, délégué départemental du Souvenir français, le général Michel Loridon, président de l'Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir indochinois, le général Jean-Pierre Beauchesne, président de la Fédération des Anciens Combattants résidant hors de France, M. Vang Tsoua Yang, président de l'Association Hmong Archive. Pendant la guerre d'Indochine, de 1945 à 1954, les Hmongs ont choisi la France et ont combattu aux côtés des soldats français.

Lors de la bataille de Diên Bien Phu, plus de deux mille militaires et partisans Hmongs engagés dans les GCMA (Groupements de Commandos Mixtes Aéroportés) et

Mémoire



GMI (Groupements Mixtes d'Intervention) partent, notamment, de la région de Xieng Khouang et San Neua du Laos, afin de secourir le camp français. Ce fut l'Opération D (comme Desperado) commandée par le capitaine Jean Sassi, chef du GCMA.

« Tous alors savent que c'est là leur ultime sacrifice pour la France, leur patrie, leur pays. »
Le monument de Garons, s'il témoigne



de l'existence, entre peuples Hmong et Français, d'une véritable Histoire partagée, sera aussi, aux yeux des actuelles et futures générations franco-hmongs, symbole à jamais de leur attachement à la France et aux valeurs de la République.

 Hmong Archive

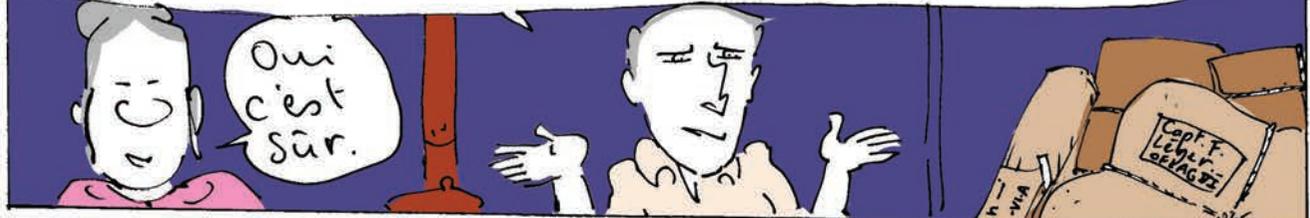
Jusqu'à la fin de la guerre mon arrière-grand-père a gardé des liens avec des camarades de l'OFLAG VI-A de Soest.



Ayant des contacts en Suisse il a fait passer des colis et des documents à destination de ses anciens camarades.



Va pas falloir trainer à envoyer les derniers colis car l'administration du camp va avoir d'autres choses à faire...



Par la Suisse il faisait passer papiers et colis, et récupérait des journaux suisses, et parfois anglais ou américains...



Voilà. Dans ses affaires j'ai trouvé rassemblés des tracts politiques d'extrême-gauche comme d'extrême-droite, des cartes postales de soutien aux républicains espagnols et un brassard des croix de feu...



Aujourd'hui les reliefs de la vie de Jules Mettetal et de ses trois guerres tiennent dans une malle... Ça fait réfléchir. Hop. on ferme!

Grande-Garenne

***Vous recevez La Charte ?
Vous êtes donc adhérent
de la Fédération !***

Venez profiter du domaine de la Grande-Garenne au tarif adhérent !

Tél. : 02 48 52 64 00

Enfant
jusqu'à 9 ans

38 €
Demi-pension

Individuel

61 €
Demi-pension

Couple

85 €
Demi-pension

**VEUVE
ONAC**

38 €
Demi-pension



**À venir : Promotion hiver sur la pension complète du 1^{er} novembre
au 19 décembre 2019 et du 6 janvier au 31 mars 2020.
Individuel : 50 €. Couple : 86 €. (tarifs 2019 sous réserve de modification)**

Ils ont tenu leurs assises à la Grande-Garenne



Association Nationale des anciens du 6^e régiment de chasseurs d'Afrique, du 4 au 7 octobre 2018.



La Section fédérale audoise André-Maginot (Gr 87), du 16 au 18 octobre 2018.



La Section fédérale André-Maginot de l'Yonne (Gr 73), du 5 au 7 février 2019.



La Section fédérale André-Maginot du Loir-et-Cher (Gr 44), le 24 mars 2019.



L'Amicale des Pupilles-Mousses, du 27 mars au 1^{er} avril 2019.



L'Association des anciens combattants de Baillargues, du 3 au 5 avril 2019.



L'Association nationale des anciens combattants victimes de guerre et résistants du ministère de la Défense (Gr 197), du 6 au 7 avril 2019.



L'Association des anciens combattants franco-américains (Gr 152), du 6 au 7 avril 2019.



Fédération nationale des combattants de moins de 20 ans (Gr 32), du 10 au 12 avril 2019.

Vous qui venez avec votre groupement, demandez à Éric de vous prendre en photo, nous la publierons ici.



Le musée Historimage



La Fédération nationale André-Maginot, outre son siège parisien, possède au cœur du Berry, un domaine, appelé « La Grande Garenne » et que certains d'entre vous fréquentent régulièrement. Nonobstant les conditions d'accueil et les activités proposées, il existe un élément incontournable lors de votre visite « le musée historimage ».

Un petit musée avait été ouvert en 1995 dans une salle du bâtiment *Jacquinet*. Le musée actuel a ouvert en 1998 et été inauguré par le ministre Masseret avec Fernand Supper, président fédéral, et Maurice Gambert, secrétaire général. Pierre Bugat, administrateur fédéral, était en charge du musée.

À l'origine, ce musée a été enrichi principalement par les collections personnelles de l'animateur du musée.

Jean-Claude Guillon, administrateur fédéral, a fait venir, de la région bordelaise, l'avion T-6 à l'entrée.



par M. Jacques Raine en réutilisant une plaque du métro parisien (année 1960) pour localiser leurs emplacements.

Tout récemment, Mme Raoult nous a confié les éléments militaires de son époux, ancien combattant de la guerre de Corée. Ce don est particulièrement important, le musée ne possédant pas, à ce jour, d'espace « Guerre de Corée ».



Pour l'année du centenaire de la Première Guerre mondiale, des collections ont été prêtées au groupement des anciens combattants du ministère des Finances à Bercy, pour une exposition.

Des diaporamas présentent Verdun, Le Linge, La Résistance, le Bleu et de France et Alain Fournier.

Yvon Rouanet
commission de Neuvy,
administrateur en charge du musée.



Au fil des années, des dons ainsi que des achats de matériels sont venus enrichir les collections.

Actuellement, les objets présentés au musée sont essentiellement constitués de dons. C'est ainsi qu'une importante collection de véhicules militaires a été donnée par M. Machacek (Gr 85 AET Koléa/Tulle).

Nous utilisons également des technologies interactives ; ainsi l'animation concernant les camps de concentration a été réalisée

Devoir de mémoire avec les résidents de l'EHPAD André-Maginot et les jeunes volontaires du Service Civique Unis-Cité.

« *Quand nos aînés nous transmettent leur histoire* »

Venir au musée Historimage au lendemain du 8 mai était un passage obligé et attendu. Le personnel de l'EHPAD (Anouk et Anne, animatrices, et Melle Eon, adjointe de direction) a pu accompagner 11 résidents avec l'aide de notre bénévole, Claudine, et en présence de trois jeunes en service civique (Sandra, Mainzati et Natacha).

Après le discours de bienvenue de M. Bousquiel, directeur de l'EHPAD et directeur par intérim de la Grande-Garenne, la visite s'est déroulée via un voyage entre les différents

moments de notre Histoire.

M. Henri Affouard était très heureux et fier de nous montrer ses contributions au musée et nous transmettre son vécu au sein des FFI.

Un de ses souvenirs marquants reste la reddition des Allemands

de la colonne « Elster », passée à Neuvy-sur-Barangeon, le 14 septembre 1944. M. Affouard a ensuite été « dans la poche de Royan afin de la libérer car les Allemands ne voulaient pas se rendre ». Il continua par la campagne d'Alsace puis celle d'Allemagne ce qui l'emmena même jusqu'en Russie.

Une résidente a été particulièrement émue par la visite de la salle Alain-Fournier, où nous avons lu plusieurs de ses correspondances.

Dans la salle consacrée à l'Indochine, M. Mayens alors sergent-chef, radio à bord d'un avion JU 52, nous relate son incroyable chance lors d'une mission « Je me suis redressé sur mon siège et, à ce moment-là, une balle transperce le plancher à côté de mon pied et traverse l'appareil ! Quelques

secondes plus tôt et elle me touchait à la poitrine ! J'ai d'ailleurs gardé ma chaussure où la balle a entamé le cuir sur le côté, heureusement sans me blesser ».

À chaque salle son anecdote et des échanges riches entre le personnel, les résidents et les jeunes.

Le rendez-vous est pris nous y retournerons, avec, pour certains, toujours la même pudeur, mais la volonté de nous transmettre à nous, jeune génération, ce sens du devoir, ces sacrifices qui nous permettent au-

jourd'hui de vivre dans une France libre.

Pour nos trois jeunes en service civique : « La visite était intéressante et enrichissante car nos aînés nous ont fait partager leurs vécus et leurs expériences que nous n'aurions pas pu imaginer. Grâce

aux photos et aux diverses expositions, les résidents se sont souvenus de beaucoup d'anecdotes. »

Concernant leur bilan pour cette année de service civique : Mainzatti est très heureuse de son expérience dans notre EHPAD et souhaite poursuivre dans cette voie en devenant AES (Accompagnant Éducatif et Social) et les deux autres souhaitent pour l'une entrer dans la police nationale et pour l'autre travailler à la CAF. Dans tous les cas, notre établissement continuera d'accueillir l'année prochaine des jeunes en service civique.

**Isabelle Éon,
adjointe de direction
EHPAD Maginot**



Grande-Garenne

14 juillet



© Eric Gibot/Grande-Garenne



© Eric Gibot/Grande-Garenne



© Eric Gibot/Grande-Garenne



© Eric Gibot/Grande-Garenne



© Eric Gibot/Grande-Garenne



© Eric Gibot/Grande-Garenne

À la RAM



© EHPAD/RAM



© EHPAD/RAM

À vos agendas



Sorties programmées

5 €

De mi-septembre à mi-octobre, le brame du cerf résonne dans les forêts de Sologne. Nous vous proposons de découvrir les multiples facettes de cette vocalisation à la fois appel au défi, arme de dissuasion et parade amoureuse.

« Séjour solognot » 3j/2n

- 2 sorties « Brame »,
- 1 sortie « champignons » avec un mycologue expérimenté,
- 1 sortie en fonction des manifestations locales,
- 1 repas gastronomique autour de produits solognots.

Renseignements au : 02 48 52 64 00



Du 26 octobre au 2 novembre

Les Grands Feux de La Borne :
Festival de la céramique et du feu.



Nous préparons Noël

Restez à l'écoute de nos réseaux sociaux pour découvrir notre voyage culture-gourmandise « Vivre la féerie du château de Chambord ».  

Pour vos balades en liberté, profitez de la location de vélo, de rosalie et de golfette.

Groupements

GR 23

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE L'AISNE

Président : M. Michel Closier
Adresse : 10 rue Anatole-Canot
02300 Saint-Aubin

Le samedi 2 mars 2019, la section locale d'Abbecourt de notre groupement a tenu son assemblée générale. Avant le début des travaux, une minute de silence fut observée pour les personnes décédées, en particulier pour le compagnon Gaston Massette.

Le président Marlin de la section locale est revenu sur les activités 2018, notamment sur les 20 sorties des porte-drapeaux, les mani-

festations officielles, les obsèques des camarades (7) et cinq commémorations diverses.

Il a remercié les porte-drapeaux François Dziégala, Gérard Debrie, Hervé Gondron, Daniel Pinot et Guy Rogaud pour leurs dévouements, et salué la section qui organise pour les élèves des écoles, un voyage sur les différents sites de guerre (mémoire et civisme) en collaboration avec une amicale amie.

La section locale compte 32 adhérents.

Le président de la section fédérale, Michel Closier, a décoré le président Pierre Marlin de la médaille d'argent Maginot.



Mme Fabienne Marchionni, conseillère départementale, et M. Patris, maire d'Abbecourt, ont remis la médaille d'argent à Lucien Verbois et René Dubois, la médaille de bronze à Guy Rigaud et Hervé Gondron.

Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié pour clôturer cette belle assemblée.

GR 34

ASSOCIATION NATIONALE DES PARTICIPANTS AUX OPÉRATIONS EXTÉRIURES

Président : M. Jean-Pierre Pakula
Adresse : Tour Pacific
11-13 Cours Valmy
92977 Paris La Défense Cedex

Notre groupement a tenu son assemblée générale le 22 mai, à La Chapelle-sur-Erdre (44), en présence du capitaine de vaisseau Christophe Boin, DMD, de Mme Evelyne Pinthier, directrice départementale de l'ONACVG, de M. Gilbert Poirier, représentant le président d'Unéo, du général (2s) Paul Dodane, représentant le président de l'UBFT, du général (2s) René Peter représentant le pré-

sident de la FNAM, et de MM. Dominique Burlett et Dominique Trébuchet respectivement président et directeur général de La France Mutualiste.

Après une minute de silence, en hommage aux militaires et aux adhérents décédés au cours des douze derniers mois, le président Jean-Pierre Pakula a ouvert la séance.

Après le bilan des activités 2018, il a souligné les actions entreprises en 2019 dont l'inauguration du mémorial OPEX et le colloque qui se tiendra à l'École militaire à Paris ce 21 octobre sur le thème



« Le soldat et la mort » avec le CEMA pour grand témoin. Le trésorier général, Angel Pico, a présenté le rapport financier et fait un point sur l'UBFT, la solidarité et notre site informatique.

Cette assemblée générale s'est clôturée par un moment de convivialité qui a permis des échanges avec les délégués venus de toute la France.

GR 53

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU DOUBS

Président : M. Louis Chevillard
Adresse : 82 avenue Georges Clémenceau – 25000 Besançon

Centenaire de l'AFCAC

Cette année, nous avons célébré le centenaire de notre association, créée le 5 avril 1919 sous le nom d'Association franc-comtoise des combattants de la Grande Guerre et qui deviendra, en 1948, l'Association franc-comtoise des anciens combattants. Cette célébration s'est déroulée le samedi 27 avril 2019 lors de notre congrès, au fort des Jus-



tices à Besançon, en présence des autorités ou de leurs délégués et de 52 drapeaux.

Le président Louis Chevillard rend hommage aux morts de la Gendarmerie, transmet les excuses des autorités absentes et salue les personnalités présentes. Il a ensuite remis la Croix du Combattant à MM. Claude Barthod, Denis Cuhe et André Louvat.

Plusieurs dépôts de gerbes ont ensuite été effectués, suivis de la sonnerie Aux

Morts, de *La Marseillaise*, du *Chant des Partisans* et de *La Madelon* par la batterie fanfare des pompiers et l'harmonie municipale.

M. Roger Lecot, administrateur de la FNAM, a remis au président la médaille d'or Maginot.

Au cours du repas, qui réunissait 260 convives, notre président s'est vu remettre un cadeau de la part des sections en remerciement des 45 années passées au service de l'association.

GR 66

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président : M. Raymond Mallol
Adresse : 4 Rue Ronde
66400 Céret

Le 16 mars 2019 s'est tenue notre 9^e assemblée générale, en présence M. Joseph Lopez, administrateur fédéral, du maire M. Antoine Parra, de MM. Michel Moly, premier vice-président du Conseil départemental, Pierre Aylagas, président de la Communauté de communes, et Frédéric Donnet, conseiller municipal. Le président R. Mallol a rappelé les actions de la FNAM. Prix

de la Mémoire et du Civisme : pour 2018-2019, trois établissements scolaires nous ont sollicités.

Le président a rappelé les actions de l'année, notamment la rénovation du monument aux Morts et l'inscription de quatre Poilus sur celui d'Argelès.

Le secrétaire, Jean-Marie Le Guillou, donne lecture du rapport d'activité et Mme Marie-Thérèse Mallol du rapport financier. M. Joseph Lopez a exposé les buts de la FNAM. MM. Michel Moly, Pierre Aylagas et le maire ont remercié le Gr 66 pour son travail et son rôle dans la transmission de



la mémoire. À l'issue, des récompenses ont été remises par M. Lopez : la médaille de bronze à Robert Couteau, vice-président et portedrapeau, la médaille d'or à Camille Blanc. Le président Mallol s'est vu remettre la médaille du « Civisme et Dévouement ». *La Marseillaise* et le verre de l'amitié ont clôturé cette journée.

Raymond Mallol

Groupements

GR 75

AMICALE FFI –
SECTEUR LOUE-LISON

Président : M. Gérard Mangin
Adresse : Mairie de Levier – Place
Bugnet – 25270 Levier

Deuil

Notre amicale est en deuil. Le 9 décembre 2018, notre dévoué secrétaire, Marcel Pirany, nous a quittés, nous laissant tous dans la peine. Lui qui assurait depuis de très nombreuses années la fonction de secrétaire de notre amicale, sous la présidence de Robert Coret et d'Albert Pecllet, vice-président, tous deux également décédés.

Ta gentillesse, ta disponibilité, très vite repérées par notre comité du Pays d'Ornans, ont fait que tu es devenu membre, présent avec ton épouse Geo à toutes les cérémonies et festivités de nos deux associations.

Comme le disait notre ami commun Gilbert Melet « l'âge n'avait pas de prise sur toi », en répondant présent à nos nombreuses sollicitations, toujours avec ce beau sourire qui te caractérisait si bien.

Merci Marcel pour ce bel exemple du travail bien fait que tu as démontré durant de si longues années.



À ton épouse et à ta famille nous renouvelons nos condoléances attristées et les assurons de notre sincère amitié. Merci Marcel pour tout ce que tu as donné au monde des anciens combattants et à toutes les autres associations où tu étais engagé.

Gérard Mangin

GR 97

AMAC du Havre. ASSOCIATION DES MUTILÉS ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU HAVRE

Président : M. Louis Vallery
Adresse : 10 rue Albert André
Huet – 76600 Le Havre

Le dimanche 3 mars, le président, Louis Vallery, ouvre l'assemblée générale, en présence de l'amiral Henri Lacaille, président de la FNAM, de Mme Charlotte Danet, directrice de l'ONAC-76, de MM. Jean-Baptiste Gastinne, 1^{er} adjoint au maire, de Mme Agnès Canayer, sénatrice, de Mme Agnès Firmin-Le-Bodo, députée, de M. Jean-

Paul Lecoq, député, et de Mme Chrystelle M'Sica-Guéroul, conseillère départementale. Plusieurs vœux et motions ont été adoptés.

Le président Lacaille prend position pour qu'une seule date soit retenue pour l'AFN et fait part de son profond désaccord pour le maintien d'une certaine date.

Mme Charlotte Danet a exposé les missions et réalisations de l'institution.

Le président adresse ses remerciements à la municipalité, et termine ainsi : « il nous faut rester optimistes

tout en étant vigilants et je souhaite que notre beau pays retrouve rapidement un climat social plus serein pour aborder les prochaines échéances ; que notre France redevienne la douce France chère à nos cœurs que nous avons connue, comme le chantait Charles Trénet, pour qu'enfin nous puissions vivre en paix ».

La matinée se termina par un vin d'honneur, offert par la municipalité du Havre, et un banquet dans la région de Honfleur.

Yves Bourson
Vice-président

GR 160

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE DES
ANCIENS COMBATTANTS-VG
DE LA CORSE DU SUD

Président : M. Mathieu Casanova
Adresse : Maison du combattant
BP 271 – 20180 Ajaccio Cedex

Le 30 mars 2019, a eu lieu notre assemblée générale dans la salle de tradition de la Maison du Combattant à Ajaccio. La séance était présidée par le président en exercice, Mathieu Casanova, administrateur fédéral.

Le président a rendu compte de nos travaux : visites aux malades, participations aux différentes manifestations patriotiques, participation au

« Grand Débat » : 38 personnes pour des demandes ne concernant que le monde combattant, retraites, maintien du secrétariat d'État aux anciens combattants et victimes de guerre, maintien des organismes de proximité comme l'ONAC et médailles. Les rapports du secrétaire général et du trésorier général ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

La séance s'est terminée à 11h45. Les 63 participants ont été invités à l'apéritif et repas à bord du bateau le *Jean Nicoli*.



Étaient présents le directeur de cabinet de la préfète de Corse, le général de la gendarmerie de Corse, le maire d'Ajaccio, le maire de Peri, vice-président de la CAPA, et le directeur de l'ONAC-VG 2A.

Marc Gentil
Secrétaire général

GR 165

FÉDÉRATION DES
ASSOCIATIONS DE
COMBATTANTS ET VICTIMES
DE GUERRE DU LOIR ET CHER

Président : M. Maurice Gangneux
Adresse : 12 rue de la Gare
41400 Chissay-en-Touraine

Centenaire de notre Fédération créée par M. Henri Drussy

La célébration s'est déroulée le samedi 30 mars à La Chaussée-St-Victor. La première partie de la matinée a été consacrée aux dépôts de gerbes devant la stèle en hommage aux Morts pour la France, en présence de M. Baudu, dé-

puté, MM. Prince et Janssens, sénateurs, Mme Dupou, maire de La Chaussée-St-Victor, M. Yves Olivier, délégué aux anciens combattants pour la ville de Blois, des représentants de la gendarmerie, le général Beyer, président des membres de la Légion d'Honneur et délégué général du Souvenir français, et les présidents d'associations amies, accompagnés de 25 drapeaux. Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, le tiers sortant a été réélu. Les médailles de bronze Maginot ont été remises par le président à Pierre Angier, Jean-Claude



Robert, Jean-Claude Bourgognon, Louis Samson, Raymond Briant, Régis Léger et Colette Luzeux en remerciement des services rendus à l'association.

C'est avec le verre de l'amitié et un repas convivial que s'est terminée cette journée.

La secrétaire

Groupements

GR 167

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE L'INDRE

Président : M. Jean-Marie Misraki
Adresse : 43/45 rue du Petit Nice
36200 Argenton-sur-Creuse

Le 27 janvier 2019, s'est tenue notre assemblée générale, présidée par Michel Preud'homme, administrateur, représentant le président Henri Lacaille.

Après avoir remercié les participants, le président Jean-Marie Misraki a rappelé notamment le déjeuner organisé par le GR 167 en mars 2018 au domaine de la Grande-Garenne.

Lors de la prise d'arme, après une minute de silence en l'honneur du colonel Beltrame et des victimes de l'attentat, une remise de médailles Maginot s'est tenue pour quatre adhérents : médaille de bronze pour Jackie Lamoureux et Sigisbert Pihan, et médailles d'argent avec rosette pour les porte-drapeaux Jean-Louis Ageorges et Gérard Felouzat.

Le rapport moral présenté par la secrétaire Monique Orakiewicz, reprenant les activités de la section fédérale, et le compte rendu financier, présenté par la trésorière, Germaine Misraki, ont été adoptés à l'unanimité. Les administrateurs sortants ont été réélus.



L'assemblée générale a été suivie d'un déjeuner.

À cette occasion, Michel Preud'homme a remis la médaille d'argent avec rosette au président Antoine Rossi, président de l'Amicale Berrichonne des Anciens d'Outre-mer et des Troupes de Marine (ABAOMTD) dont nos membres sont également adhérents.

GR 190

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA CHARENTE

Président : M. Michel Merle
Adresse : Le Bourg
16360 Condéen

Le 23 mars 2019 s'est tenue à Touvérac (16360) l'assemblée générale de notre Section fédérale de la Charente. Le président, Michel Merle, a salué la présence d'Isabelle Lagarde vice-présidente du conseil départemental, de Patrick Rullac, directeur du service départemental de l'ONAC, des présidents d'associations et des porte-drapeaux.

Notre groupement, créé en 2012, est composé

aujourd'hui de six associations pour un effectif global de 385 adhérents indique Jean François, secrétaire général, dans son rapport moral. Avant de retracer le déroulement du congrès national qui s'est tenu à Nantes en juin dernier et de donner lecture d'un rapport détaillé des droits et affaires sociales.

La trésorière a présenté à son tour un bilan financier équilibré pour l'année 2018. Les trois rapports ont été acceptés à l'unanimité. L'ordre du jour épuisé, les participants se sont rendus au monument aux Morts



de Touvérac avec dépôt de gerbe en présence d'une quinzaine de drapeaux. Un moment de recueillement a suivi sur les sépultures d'Étienne Boutin mort pour la France en Algérie et d'Yves Viaud membre fondateur de l'association. Un repas amical a clôturé la matinée

Michel Merle

GR 226

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA SOMME

Président : M. Georges Duprez
Adresse : 6 au Gré du Vent –
80090 Amiens

Notre conseil d'administration s'est tenu le vendredi 19 octobre 2018 à Amiens.

Nous recherchons de nouveaux dirigeants : président, secrétaire général, trésorier général et porte-drapeau.

La priorité est donnée aux combattants de plusieurs séjours opérationnels et titulaires de la carte du combattant et de citations individuelles.

Une fiche de renseignements sur les conditions d'obtention de la carte et de la retraite du combattant pour la période 1962-1964 et un dépliant pour les TRN de l'année 2019 en 10 points clés sont disponibles.

Les blessés de guerre doivent se faire connaître.

Les anciens des Opex, d'AFN ou conjoints survivants qui désirent affirmer cette identité, renouer des liens de solidarité, ne plus se sentir isolés et faire valoir leurs droits, peuvent s'adresser à la FNACITA (président national Georges Duprez)

par courrier au : 6, au Gré du Vent 80090 Amiens, et joindre une enveloppe timbrée et les pièces nécessaires. Tél. : 03 22 46 28 68, de 10h à 12h et de 17h à 19h.

Les anciens chasseurs alpins et motorisés des 7^e, 13^e, 27^e ou du 16^e peuvent adhérer à l'association nationale des anciens chasseurs et des combattants d'Afrique du Nord et des Opex (ANACCAO).

Georges Duprez

GR 227

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE VENDÉE

Président : M. Alain Burgaud
Adresse : Maison du Combattant
Rue Benjamin Franklin
85000 La Roche-sur-Yon

Changement de présidence à la Section fédérale de Vendée

Le 31 décembre 2018, le colonel (er) Rémy Billaud, ancien de 39/45, d'Indochine et d'Algérie, président du Gr 227 depuis 2005, homme exceptionnel, suscitant le respect et la reconnaissance, a mis fin à ses fonctions.



Au nom de tous, un très grand Merci au colonel Billaud, pour tout ce qu'il a fait de bien autour de lui.

Le président délégué, Alain Burgaud, OPEX, a été élu nouveau président départemental à compter du 1^{er} janvier 2019. Il a servi dans l'Arme Blindée Cavale-

rie pendant 32 ans, puis en tant que réserviste opérationnel à la DMD de Vendée pendant 10 ans. Toujours à la DMD, il est réserviste citoyen.

Son équipe est constituée d'AFN, d'OPEX, de PMI et d'associés.

Groupements

GR 228

LES MUTILÉS DE GUERRE DU DOUAISIS

Président: M. François Millon
Adresse: 107 rue de la Tour de
Bourgogne - 59500 Douai

Le sous-préfet, le député Dimitri Houbron, le maire de Douai Frédéric Chéreau, le secrétaire général de la FNAM, le colonel Hozé avec son détachement du 41^e Régiment de Transmissions, et des associations patriotiques avec les portedrapeaux accompagnés de deux jeunes enfants, ont assisté à notre 100^e assemblée générale, précédée d'un dépôt de gerbes au monument aux Morts.

Le président François Millon a débuté la séance par une minute de silence pour nos camarades décédés, les combattants de toutes les guerres et les victimes d'attentats.

Le trésorier Daniel Cambray a présenté le rapport financier 2018 approuvé par le vérificateur aux comptes Éric Deron. La secrétaire Marie-Thérèse Dessaint a présenté le rapport d'activités. 25 colis ont été distribués à nos anciens. Dans le cadre du devoir de mémoire de la FNAM, nous avons parrainé plusieurs établissements.

En septembre, une exposition aura lieu à l'Hôtel de



ville pour célébrer le centenaire de la remise de la Légion d'Honneur à la ville de Douai.

Le colonel Hozé a remis le TRN à M. Moreau ; M. Standaert, secrétaire général de la FNAM, a remis la médaille d'argent Maginot à M. Druart et le président la médaille de bronze à M. Oupuis. Le maire et le président ont reçu la médaille d'or.

GR 231

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS RÉSISTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Président : M. Claude Hess
Adresse : Arche de la Défense –
Bureaux plot I
92055 La Défense Cedex

Notre AG 2019 s'est déroulée le 21 mars, jour anniversaire, choisi pour commémorer l'assassinat du colonel Beltrame que nous avons connu et eut comme interlocuteur privilégié au ministère jusqu'en août 2017.

Le président ouvre la séance à 10 heures et donne la parole à son conseiller Jean-

Louis Lascar, qui relate l'échange de courrier avec Thomas Lesueur du cabinet du Ministre. Il en est principalement ressorti qu'officiellement, pour la première fois, nous déposerons une gerbe offerte par l'administration, lors des grandes commémorations.

À 11 heures, une pause puis le déjeuner au restaurant du ministère.

Une cérémonie à la stèle des démineurs a rendu hommage, par un instant de recueillement, à tous les Morts pour la France et au service de la Nation. La cérémonie s'est terminée par *La Marseillaise* a cappella.

À 14 heures, allocution du président, puis la parole est



donnée aux délégués. Nous sommes la seule association du ministère à afficher notre présence à Paris et en région parisienne.

Le bureau a été reconduit et a affiché sa cohésion. Toutefois, nous déplorons une démission. Le président a offert le verre de l'amitié et donné rendez-vous le 24 mars 2020.

GR 241

UNION DES ZOUAVES

Président : M. Bruno de Villepin
Adresse : 20 rue d'Aguesseau
75008 Paris

Les zouaves honorent le général de Lamoricière « père des zouaves ».

Le 31 mars 2019 a été inaugurée une statue du général Christophe Louis Léon Juchault de Lamoricière à Moulin-sous-Touvent (60) au pied du plateau de Quennevière, haut lieu de la mémoire des Zouaves. Cette statue détenue par le ministère de la Culture avait été ramenée de Tiaret (Algérie), grâce aux efforts de Hughes Bourdain,

président des anciens du 9^e Zouaves et des élus locaux.

Né à Nantes le 6 février 1806, de Lamoricière entra à 18 ans à l'École polytechnique, puis à l'École d'application du Génie à Metz. Il fit partie de l'expédition d'Alger. Après la prise d'Alger, il est affecté comme capitaine au corps des Zouaves, créé par le commandant en chef Clauzel en octobre 1830. Il y commande le 2^e bataillon et participe à tous les combats de la conquête. Il fut remarqué par le général Bugeaud à la prise



de Mascara. Lieutenant-général en 1843, il continua son service en Algérie et prit part à la bataille de l'Isly (1845).

Il commença ensuite une carrière politique, et en 1860, le Saint-Siège résolut de se protéger contre les Piémontais et confia l'organisation et le commandement de son armée à Lamoricière. Il mourut à Prouzel, près d'Amiens, en 1865, à 59 ans.

GR 249

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU BAS-RHIN

Président: M. Christian Hinsinger
Adresse: 20 bis rue d'Isigny
50500 Saint-Hilaire-Petitville

L'assemblée générale de la section fédérale André-Maginot du Bas-Rhin, GR 249, s'est tenue le 3 avril 2019 à Sélestat.

Encore une fois celle-ci était placée sous le signe des récompenses par la remise de chèques à trois établissements scolaires : Chatenois, Ribeauvillé et Sélestat, qui ont effectué un voyage pédagogique à Verdun.



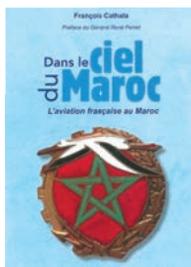
Le colonel Schwindt s'est fait un plaisir de présider cette action qui lui tient à cœur. Il a remis également des médailles aux enseignants méritants ainsi qu'au maire de Sélestat pour les remercier de leur engagement.

Victor Freppel, élève du Lycée Schwilgué de Sélestat, s'est vu remettre le 23 mars 2019 par la FNAM le prix du centenaire 14/18 dans la catégorie des lycées pour son étonnant devoir sur Verdun.

Lu Pour Vous

Dans le ciel du Maroc

François Cathala



Contact :
cathala.francois@orange.fr
06 10 45 14 65

L'ouvrage de François Cathala passe en revue l'histoire de l'aviation française au Maroc et rapporte certains exploits réalisés alors que ce pays était sous protectorat français conduit par le maréchal Lyautey. Très bien documenté et richement illustré, cet ouvrage retrace les balbutiements de l'aviation depuis la fin du XIX^e siècle, la naissance de l'aviation militaire, la création de l'Armée de l'Air, et l'aviation au Maroc et particulièrement sur la base aérienne de Fez. Les très nombreuses photographies raviront tous ceux qui partagent la passion de l'aviation et la nostalgie de leur séjour au Maroc.

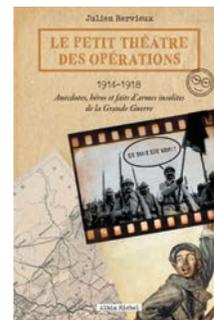
JMG

Le petit théâtre des opérations

Julien Hervieux

Albin Michel
Prix : 20 € (en librairie)

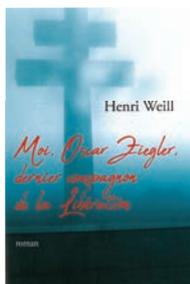
Connaissez-vous l'histoire d'Albert Roche que le maréchal Foch désigna en 1918 comme « le premier soldat de France » ? Avez-vous déjà entendu parler de la rocambolesque épopée du commando Tiling ? Ou de la résistance héroïque des fusiliers marins bretons à Dixmude ? La Grande Guerre fut le théâtre d'actes de bravoure individuels et collectifs, d'anecdotes aussi drôles qu'improbables. Sur un ton décalé, mais toujours documenté, et agrémenté de photos d'époque, Julien Hervieux ressuscite ces héros et histoires oubliées de la Première Guerre mondiale. Un livre historique et drôle à mettre entre toutes les mains ou à offrir.



CBBH

Moi, Oscar Ziegler, dernier compagnon de la Libération

Henri Weill



Mareuil Éditions
Prix : 19,90 € (en librairie)

Cet ouvrage offre une vision de la vie d'un adolescent qui entre dans la vie adulte. Plutôt préoccupé par la gent féminine qu'il n'ose aborder, il affronte brutalement une vie nouvelle. Son monde s'effondre quand le maréchal annonce qu'il demande l'armistice.

Que faire ? Poursuivre le combat mais comment, avec qui, avec quoi et où ? Avec deux de ses amis, il quitte la famille, les études et le pays. Henri Weill détaille les étapes de ce jeune à Londres, Dakar, Beyrouth, qui vient s'engager dans l'armée anglaise ou française pour « éviter la honte ». Il écrit à ses parents : « Nous allons former un corps français et nous battre avec les Anglais qui seuls peuvent désormais nous aider et nous sauver ». Un livre profond sur les tribulations d'un adolescent.

JMG

Faut-il recréer un service national ?

Sous la direction de Pierre Pascallon

L'Harmattan
Prix : 25 € (en librairie)

Cette question d'actualité depuis la suspension de l'appel sous les drapeaux (loi du 28/10/98), a créé un vide essentiellement au niveau du relâchement du lien Armée-Nation. Ce thème majeur de l'élection présidentielle de 2017 a trouvé des candidats de droite comme de gauche qui prônaient le rétablissement du système militaire suspendu en 97. Cet ouvrage rassemble les opinions d'une vingtaine de personnes, officiers généraux et supérieurs, français et étrangers, mais également d'universitaires, de diplomates, de juristes, de réservistes, d'anciens ministres et d'anciens parlementaires. Cette diversité des points de vue amène à une réflexion approfondie sur cette question de notre devenir. Voir également l'article de M. Carnevillier, en page 5, sur le SNU.



JMG

Recherche les anciens rappelés du 228^e BT (1956). Anciens tringlots quartier Mangin Landau et Mayence (Trèves) 1954-1954.
MdL Claude Rosales : mulots15@gmail.com

Recherche la famille de Roland Vassort du Bataillon de Corée et Mort pour la France. Né au Mans, il a disparu à Myojang Myon en Corée, le 6 août 1952. Son corps vient d'être retrouvé et ses frères d'armes recherchent sa famille pour effectuer un test ADN d'identification. Sa famille, du côté paternelle, est originaire d'Eure-et-Loire, père né à Aigneville. Du côté maternelle, sa famille est originaire de la Meurthe-et-Moselle, sa mère est née à Lexy.

Ancien officier en Algérie, affecté au 81^e RIA (3^e Cie - Cote 857) 1961-1962, recherche le capitaine Marcel Guidard, Breton, originaire de la région de Pontivy, ou toute personne pouvant le connaissant.
Henri Serra
Tél. : 04 94 91 30 69

Recherche pour étude les anciens agents du SOE (Special Operations Executive) et les résistants du maquis Louis, dont le chef Paul Sarrette du SOE fut parachuté la nuit du 23 décembre 1943 sur Montbéliard. Il commandera ce maquis de la Nièvre composé de 1 000 hommes et sera tué au combat à l'âge de 23 ans.
Jean Heitz
Tél. : 06 86 34 84 80

Professeur d'histoire-géographie recherche, pour un cours avec des troisièmes dans le cadre de son projet « Enseigner l'Histoire-Géographie par l'objet », un képi de troupe (français) du début de la guerre 1914-1918, un casque modèle 1916 allemand et un casque de l'armée américaine d'un modèle entre 1943 et 1945, sous forme de prêt, don ou achat.
Xavier Daban
daban.xavier@gmail.com

Recherche les anciens du 2^e Régiment de Dragons, basé en Algérie, les Gorges de Palestro entre mars 1957 et janvier 1959.
Maurice Duwicquet
Tél. : 03 44 84 48 51 ou 06 03 93 40 58

Recherche photos de la ville d'Oran (Algérie), en particulier de la Marine et de la Calère.
Écrire à Rémi Ajéna à « La Charte »
ou remiajena@gmail.com

Ancien patron d'engin de débarquement au poste fluvial Haïphong recherche les seconds-maîtres mécaniciens, Camille Jouallan et M. Cozian, affectés à la base navale d'Haïphong en 1952-1953.
Robert Tillon
Tél. : 02 99 65 62 32

La Maison du Cuirassier (mini-musée, salle d'honneur à Olivet) recherche, pour étoffer sa collection et son patrimoine : photos, tenues, fanions, casques, objets, accessoires radio, livres, livrets d'entretien, répertoires pièces détachées et tous autres documents relatifs aux véhicules blindés : chars Sherman, Patton, AMX 30, autos blindées AM Ford, EBR, AML pour la période de 1939 à nos jours.
sp69466@gmail.com
Tél. : 06 10 11 73 08

Recherche toute information sur Roger Cléry du 5^e Génie, Cie 6/11, Soissons. Il est passé dans la région de Tours entre 1936 et 1949 et a pu être muté dans une unité de sapeurs de chemin de fer, peut-être à Saint-Pierre-des-Corps.
Monique Ruault
Tél. : 02 47 39 48 85

La rédaction de *La Charte* recherche des témoignages, si possible avec photos, sur les conflits en ex-Yougoslavie (Kosovo, Serbie, etc.)
Écrire à : lacharte@maginot.asso.fr

Cérémonie sur le parvis du Centre des congrès

